

**Non classifié**

**AGR/CA(99)8/FINAL**



Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

**OLIS : 22-Nov-1999**  
**Dist. : 24-Nov-1999**

PARIS

**Or. Fra.**

**DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES PECHERIES  
COMITE DE L'AGRICULTURE**

**LES EFFETS REDISTRIBUTIFS DU SOUTIEN AGRICOLE DANS  
QUELQUES PAYS DE L'OCDE**

**84648**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format

**AGR/CA(99)8/FINAL**  
**Non classifié**

**Or. Fra.**

**LES EFFETS REDISTRIBUTIFS DU SOUTIEN AGRICOLE  
DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE**

**Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Pêcheries  
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES  
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16**

**Copyright OCDE, 1999**

**Les demandes de reproduction doivent être adressées au Chef du Service des Publications,  
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France**

## **AVANT-PROPOS**

Cette étude examine les effets redistributifs des politiques agricoles. Des données structurelles et des estimations du soutien sont utilisées pour comparer la répartition du soutien à celle de la production et du revenu dans des pays de l'OCDE présentant une grande diversité de structures et de mesures gouvernementales. Les politiques agricoles sont évaluées au regard des critères opérationnels d'équité et de ciblage, identifiés par les ministres de l'Agriculture des pays de l'OCDE lors de leur réunion de mars 1998.

Ce rapport a été préparé par Catherine Moreddu de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries. Il a été déclassifié par le Comité de l'agriculture en novembre 1999, sous la responsabilité du Secrétaire général.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	6
LES EFFETS REDISTRIBUTIFS DU SOUTIEN AGRICOLE DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE .....	7
1. Introduction .....	7
2. Questions de répartition relatives au soutien public à l'agriculture .....	8
3. Méthodologie .....	14
4. Résultats de l'analyse comparée de la répartition de la production, du soutien et des revenus ....	18
5. Conclusions .....	35
BIBLIOGRAPHIE.....	38
ANNEXE 1. SOURCES ET DÉFINITIONS .....	39
Australie .....	39
Canada .....	40
Danemark .....	40
Union européenne .....	42
Finlande .....	45
Japon .....	45
Pays-Bas .....	46
Nouvelle-Zélande.....	46
Suisse .....	47
États-Unis .....	47
ANNEXE 2. TABLEAUX DE BASE.....	49

### Tableaux

Tableau 1.	Comparaison de la concentration de la production, du soutien et du revenu net d'exploitation dans le dernier quartile.....	19
Tableau 2.	Comparaison de l'écart entre quartiles pour la production, le soutien et le revenu net d'exploitation.....	20
Tableau 3.	Indices de concentration de Gini .....	21
Tableau 4.	Comparaison de l'écart entre quartiles pour la production, le soutien et le revenu net d'exploitation, dans différents types d'exploitations, 1995 .....	27
Tableau 5.	Comparaison entre la moyenne de plusieurs types d'exploitations et la moyenne de l'ensemble des exploitations au Canada, au Danemark et dans l'Union européenne, 1995 .....	28
Tableau 6.	Comparaison entre les zones de plaine et les zones de montagne en Suisse.....	33
Tableau 7.	Comparaison des disparités entre régions, tailles et types d'exploitation au Danemark .....	34

Tableau A1.	Répartition des composantes du revenu par quartiles basés sur la valeur des ventes dans quelques pays de l'OCDE .....	50
Tableau A2.	Contribution du premier et du quatrième quartiles à l'ensemble des exploitations, dans quelques pays de l'OCDE.....	51
Tableau A3.	Indicateurs de la dispersion entre quartiles basés sur la valeur des ventes, dans quelques pays de l'OCDE .....	52
Tableau A4.	Part du soutien dans les composantes du revenu par quartiles, dans quelques pays de l'OCDE.....	53
Tableau A5.	Évolution de la répartition des composantes du revenu par quartiles basés sur la valeur des ventes, dans quelques pays de l'OCDE.....	54
Tableau A6.	Évolution de la contribution du premier et du quatrième quartiles à l'ensemble des exploitations, dans quelques pays de l'OCDE .....	55
Tableau A7.	Évolution des indicateurs de la dispersion entre quartiles basés sur la valeur des ventes, dans quelques pays de l'OCDE .....	56
Tableau A8.	Évolution de la part du soutien dans les composantes du revenu par quartiles, dans quelques pays de l'OCDE.....	57
Tableau A9.	Canada : Répartition des composantes du revenu pour certains types d'exploitations, 1995/96.....	58
Tableau A10.	Danemark : Répartition des composantes du revenu, pour certains types d'exploitations, 1995.....	59
Tableau A11.	Union européenne : Répartition des composantes du revenu, pour certains types d'exploitations, 1995.....	60
Tableau A12.	Danemark : Répartition des composantes du revenu par région, 1995/96 .....	62
Tableau A13.	Suisse : Répartition des composantes du revenu par zone, 1995 .....	63

## Figures

Graphique 1.	Part du soutien dans la valeur de la production brute.....	22
Graphique 2.	Évolution de la concentration du soutien au Danemark .....	23
Graphique 3.	Évolution de la concentration du soutien en Finlande.....	24
Graphique 4.	Évolution de la concentration du soutien au Japon .....	24
Graphique 5.	Évolution de la concentration de la production et du revenu en Nouvelle-Zélande.....	25
Graphique 6.	Concentration de la production et du soutien au Canada, 1995 .....	26
Graphique 7.	Concentration de la production et du soutien au Danemark, 1995.....	29
Graphique 8.	Concentration de la production et du soutien dans l'Union européenne, 1995.....	31
Graphique 9.	Concentration de différents types de mesures de soutien dans l'Union européenne, pour différents types d'exploitations, 1995.....	32

## Encadrés

Encadré 1.	L'estimation du soutien aux producteurs .....	9
Encadré 2.	Parité de revenu entre le secteur agricole et les autres secteurs .....	12
Encadré 3.	Indicateurs et termes employés pour décrire la répartition des variables.....	17

## RÉSUMÉ

Cette étude examine les effets redistributifs des politiques agricoles au milieu des années 90. Pour un certain nombre de pays de l'OCDE présentant une diversité de structures et de mesures gouvernementales, elle analyse la répartition du soutien -- paiements directs et du soutien des prix du marché -- entre groupes d'exploitations, selon leur taille économique, leur type de productions et leur région. En comparant cette répartition à celle de la production et du revenu, elle évalue les politiques agricoles au regard des critères opérationnels d'équité et de ciblage, identifiés par les ministres de l'Agriculture des pays de l'OCDE lors de leur réunion de mars 1998.

Pour réaliser cette étude, deux bases de données de l'OCDE ont été utilisées. La base de données des indicateurs structurels contient des informations sur la production, les paiements directs et les revenus pour des types d'exploitations particuliers, groupés en quartiles basés sur la valeur des ventes. Les estimations du soutien des prix du marché proviennent de la base des Estimations du soutien aux producteurs. A partir de la valeur moyenne des variables par groupe d'exploitations, divers indicateurs de concentration et de dispersion sont calculés.

L'examen de la répartition du soutien montre qu'elle est proche de celle de la production, les plus grandes exploitations, et donc les plus riches, en étant les principales bénéficiaires. De ce fait, le soutien est inéquitable mais pourtant, dans la plupart des pays, le soutien a, dans son ensemble, un léger effet redistributif sur le revenu par taille d'exploitation car il a une répartition un peu plus égale que la production. Par contre, il a plutôt tendance à accentuer les disparités de revenu entre types d'exploitations. En moyenne, les paiements directs ont une répartition plus égale que le soutien des prix du marché et que la production mais la différence est somme toute mesurée. Dans tous les cas, la prise en compte des revenus non agricoles atténue les écarts de revenu entre exploitations selon la taille, le type et la région.

Le fait que le soutien soit concentré vers les exploitations les plus grandes peut constituer un objectif de politique consistant à favoriser ces exploitations. Si les petites exploitations ne reçoivent qu'une faible proportion du total, elles sont plus dépendantes du soutien que les grandes. Malgré l'existence, dans certains pays, de paiements ciblés vers les plus petites exploitations, leur montant est trop faible par rapport à l'ensemble du soutien pour modifier la répartition globale.

En conclusion, même lorsque le soutien atteint ses objectifs en matière de revenu, ce n'est pas de manière équitable ou efficace par rapport au coût. Ainsi, fournir un soutien dont l'essentiel va aux plus grandes exploitations pour limiter l'incidence des bas revenus dans le secteur est plus coûteux que de fournir un supplément de revenu qu'aux ménages qui en ont réellement besoin. De la même façon, pour réduire les disparités de revenu dans le secteur, des mesures ciblées sur les exploitations en situation défavorisée seraient plus efficaces par rapport aux coûts. En général, cette étude suggère que des politiques sociales ciblées seraient bien plus appropriées pour limiter l'incidence des bas revenus parmi les ménages agricoles.

## **LES EFFETS REDISTRIBUTIFS DU SOUTIEN AGRICOLE DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE**

### **1. Introduction**

La question de l'inégalité et de la redistribution est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. Elle concerne les revenus des ménages, leur patrimoine et les transferts publics. Dans les pays de l'OCDE, les transferts fiscaux et sociaux sont souvent conçus de manière à corriger les inégalités de revenus, quand ça n'est pas leur objectif principal. Mais dans le cadre de politiques sectorielles, les transferts publics n'ont pas toujours une finalité redistributive même s'ils ont des conséquences sociales. Pour ce qui concerne l'agriculture, on se préoccupe de l'existence de la pauvreté parmi les ménages agricoles, de l'inégalité de leurs revenus par rapport à ceux des autres secteurs, et de la répartition des revenus au sein même du secteur. En outre, à mesure que les transferts à l'agriculture deviennent plus visibles à cause d'un recours accru aux paiements directs, la question de la répartition de ces transferts fait l'objet d'un débat public et politique, avivé par un contexte de contraintes et d'arbitrages budgétaires.

Dans le cadre du programme de travail 1995-96 sur les "Politiques et ajustements relatifs aux facteurs de production au niveau de l'exploitation agricole", un document sur les effets redistributifs des mesures de soutien agricoles a été présenté en juin 1996 au Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles [AGR/CA/APM(96)12]. En s'appuyant sur des études réalisées dans les pays de l'OCDE, il présentait les différentes approches et questions relatives aux politiques agricoles en matière de redistribution, puis il examinait les informations disponibles sur la répartition du soutien à l'agriculture. Il concluait que, dans la plupart des pays de l'OCDE, ces questions soulèvent un intérêt vaste et grandissant à mesure que les structures agricoles se concentrent et que le soutien des prix du marché est remplacé par des paiements directs transparents et susceptibles d'être ciblés. Les informations disponibles montraient une grande diversité de situations selon les différences de structures agricoles et de niveau de soutien aux produits. Les caractéristiques communes observées étaient que le soutien agricole est en général réparti de façon très inégale entre exploitations et qu'il est souvent concentré sur un nombre limité de produits, de régions et sur les exploitations les plus grandes, accentuant ainsi les disparités de revenu.

Le document identifiait trois types de limitations dans les études examinées. Le premier est relatif à la disponibilité des données, très inégale selon les pays, et à la qualité des données disponibles, notamment le fait que la définition de la population ciblée par les enquêtes soit restrictive dans certains pays. Le deuxième type de limitation concerne l'ancienneté de certaines études et le troisième le fait que le soutien des prix du marché ne soit souvent pas considéré. Si le premier type de limitation ne peut être traité dans le cadre de l'OCDE, une proposition de travail permettant de régler les deux autres types de problèmes a été approuvée par le groupe de travail.

L'analyse proposée et approuvée en 1996 est mise en œuvre dans le présent document. Elle consiste à développer un cadre harmonisé pour analyser la répartition des paiements directs et du soutien des prix de marché et pour la comparer à celle de la production et des revenus dans un certain nombre de pays de l'OCDE présentant une diversité de structures et de mesures gouvernementales. Elle prévoit aussi d'évaluer la capacité observée des politiques existantes à délivrer le soutien à des groupes ou des zones spécifiques ciblées. Cette analyse fait appel aux informations contenues dans la base de données des ESP (Estimations du soutien aux producteurs, cf. encadré 1) et la base de données des indicateurs structurels de

l'OCDE. Elle contribue ainsi à l'analyse des questions identifiées par les ministres de l'agriculture des pays de l'OCDE comme prioritaires pour les travaux futurs dans le Communiqué de leur réunion de 1998 au point 4 du paragraphe 17 *'identifier et analyser les approches existantes et nouvelles permettant de traiter des problèmes liés à l'ajustement structurel du secteur agroalimentaire, au développement rural, aux revenus et à l'emploi agricoles, à la gestion des risques, ainsi qu'à la sécurité alimentaire et à l'innocuité des aliments'*. Elle tente d'examiner si les mesures de politique agricole répondent à certains critères opérationnels identifiés par les ministres et, notamment, si elles sont ciblées et équitables.

Après cette introduction, la section 2 de ce document examine les questions de redistribution dans le contexte des politiques agricoles. La méthodologie utilisée dans cette étude est ensuite décrite dans la section 3. La section 4 présente les résultats de l'analyse statistique qui compare la répartition de la production, du soutien et des revenus entre groupes d'exploitations selon leur taille économique, leurs types de productions et leur région. Pour finir, la section 5 contient quelques remarques conclusives sur la répartition du soutien, sur son caractère équitable, notamment sur sa capacité redistributive, et sur l'efficacité des politiques à cibler le soutien vers la population identifiée dans les objectifs.

## 2. Questions de répartition relatives au soutien public à l'agriculture

### *Les facteurs qui influencent la perception des questions de répartition*

#### *La visibilité*

La question de la répartition du soutien à l'agriculture est d'autant plus cruciale que le **niveau des transferts** est élevé. Pour référence, l'encadré 1 présente l'estimation du soutien aux producteurs dans les pays examinés dans ce document ainsi que sa composition. Si, dans la plupart des pays de l'OCDE, le soutien des prix du marché reste majoritaire, la part des **paiements budgétaires** augmente ce qui renforce la visibilité des transferts. En outre, la répartition de ces paiements est d'autant plus facilement mise en cause que, contrairement à celle du soutien des prix du marché, elle peut être modifiée, notamment par un ciblage plus précis.

En général, plus les **disparités** sont visiblement fortes et plus la répartition du soutien est critiquée. Ces disparités peuvent provenir des différences de niveau de soutien entre produits qui sont parfois importantes (*cf.* encadré 1). Elles sont aussi liées aux disparités structurelles entre exploitations, selon la taille, la spécialisation et la région, dans la mesure où le soutien est lié à la production. L'ajustement structurel a souvent tendance à accroître les écarts de taille entre exploitations, avec le développement d'une part de larges unités spécialisées, d'autre part de petites fermes pluriactives, cela au détriment des exploitations moyennes. Les écarts entre types d'exploitations sont eux liés aux différences de niveau de soutien entre produits qui sont une donnée de la politique agricole. Au niveau des régions, les disparités sont la résultante des facteurs précédants, taille et type de spécialisation, et de facteurs naturels propres.

La mise en question des mesures de soutien et de leur répartition peut être également déclenchée par leur échec observé à atteindre leur objectif, notamment en matière de revenu agricole. En effet, un grand nombre d'exploitations de petite taille ont un revenu agricole faible, en terme absolu comme en terme relatif. Le développement de la diversification des sources de revenus, en particulier non agricoles, tend à atténuer les disparités de revenu entre exploitants et par rapport aux autres secteurs de l'économie. En limitant la dépendance des ménages envers le revenu agricole et donc envers le soutien, il rend l'inégalité de la répartition de ces deux éléments moins visible.



### Encadré 1. L'estimation du soutien aux producteurs

L'**Estimation du soutien aux producteurs (ESP)** est un indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des mesures de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricoles.

L'ESP est composé du Soutien des prix du marché (SPM) et de paiements budgétaires versés aux producteurs, classés selon des critères de mise en œuvre indiqués dans le tableau ci-dessous. Le **Soutien des prix du marché** est un indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent des mesures créant un écart entre le prix du marché intérieur et le prix à la frontière d'un produit agricole donné, mesuré au départ de l'exploitation.

Le tableau ci-dessous présente le niveau et la composition de l'ESP pour certains pays de l'OCDE examinés dans cette étude et pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Il met en évidence les différences de niveaux de soutien entre pays. Il montre également qu'entre 1986-88 et 1996-98, la part du SPM a diminué dans la zone de l'OCDE mais que ce type de soutien reste majoritaire dans la plupart des pays Membres.

Niveau et composition de l'Estimation du soutien aux producteurs

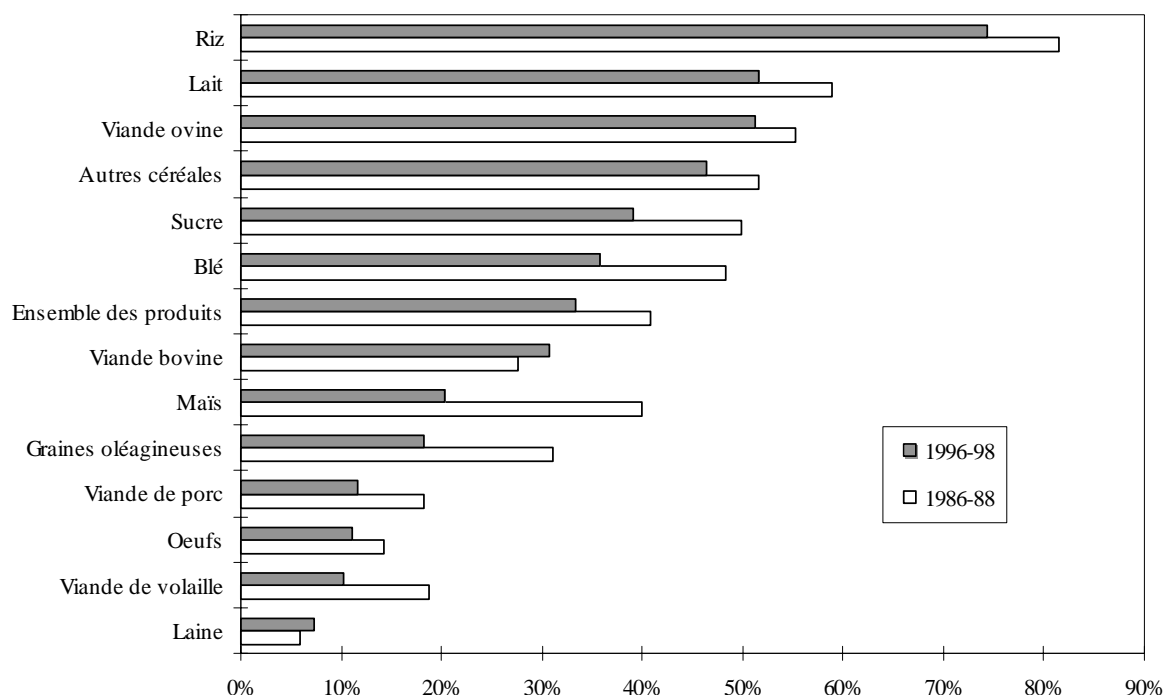
	ESP en pourcentage	Soutien des prix du marché	Paiements au titre de :						Divers	
			la production	la superficie cultivée/ le nombre d'animaux	des droits antérieurs	l'utilisation d'intrants	avec contraintes sur les intrants	revenu global de l'exploitation		
(en pourcentage de l'ESP)										
Australie	1986-88	7	55	0	0	0	17	0	22	7
	1996-98	6	54	4	0	0	20	0	16	6
Canada	1986-88	34	49	17	17	0	15	0	0	2
	1996-98	15	55	9	4	11	12	0	9	0
Union européenne	1986-88	46	84	6	2	0	7	1	0	0
	1996-98	39	52	4	29	1	9	4	0	1
Japon	1986-88	65	90	3	0	0	4	3	0	0
	1996-98	63	92	2	0	0	4	2	0	0
Nouvelle-Zélande	1986-88	11	26	0	0	20	45	0	9	0
	1996-98	1	78	0	0	0	22	0	1	0
Suisse	1986-88	74	87	1	6	0	2	0	0	3
	1996-98	69	65	1	15	12	3	1	0	3
États-Unis	1986-88	26	47	7	26	0	13	2	2	3
	1996-98	17	50	1	2	19	15	6	3	5
<b>OCDE</b>	1986-88	41	77	5	6	0	8	1	1	1
	1996-98	33	67	3	13	4	9	3	1	1

Source : OCDE, 1999.

**Encadré 1. L'estimation du soutien aux producteurs (suite)**

Le graphique ci-dessous présente, pour la moyenne des pays de l'OCDE, l'estimation du soutien aux producteurs par produit. Il montre qu'il existe des disparités importantes de niveau de soutien entre produits de base.

**Estimation du soutien aux producteurs par produit**  
(moyenne OCDE en % de la valeur des recettes agricoles brutes)



Notes:  
Les produits sont classés selon les niveaux de 1996-98.  
Pour plus de détail, voir tableau III.6.  
Source: OCDE, base de données des ESP/ESC.

*Les arbitrages budgétaires*

Les paiements directs peuvent se heurter à des contraintes budgétaires. Dans un contexte de contraintes budgétaires, la concurrence pour les ressources se renforce entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie, par exemple entre les politiques agricoles et les politiques de santé. Le besoin de justifier les transferts entre les différents acteurs économiques (producteurs, consommateurs et contribuables) augmente aussi, ainsi que les considérations sur la progressivité relative des prélèvements et des transferts<sup>1</sup>. Prendre aux pauvres pour donner aux riches devient alors inacceptable. Ces considérations

1. La question de la répartition des bénéfices du soutien par rapport à celle des prélèvements sur les consommateurs et les contribuables a été étudiée par Josling et Hamway (1972) et plus récemment par Renwick et Hubbard (1994).

ont donné naissance à l'idée d'imposer des plafonds individuels de paiements par exploitation. Cette idée a été appliquée dans certains pays comme le Canada ou les États-Unis et récemment, elle a été discutée sans être retenue dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune de l'Union européenne (Agenda 2000).

Face aux contraintes budgétaires, le souci d'efficacité de l'utilisation des ressources existantes devient également primordial et la nécessité d'évaluer les résultats des politiques par rapport à leur coût grandit. Le ciblage des aides vers les populations identifiées dans les objectifs de la politique agricole, par exemple les ménages à bas revenus ou les régions défavorisées peut alors être envisagé pour améliorer l'efficacité budgétaire des mesures, tout en minimisant les effets de distorsion sur la production et les échanges.

### *Les choix de société*

L'importance relative donnée par la société à l'efficacité économique et à l'équité influence la perception de la capacité redistributive des transferts publics. Si une société soucieuse d'équité va essayer de corriger une répartition trop inégale des revenus par des transferts publics, le souci de l'efficacité économique dicte de ne pas soutenir les petits producteurs non compétitifs sur le marché. Par ailleurs, soutenir les gros producteurs qui n'en ont nul besoin va à l'encontre à la fois du souci d'efficacité et de celui d'équité.

### ***L'équité : objectif ou critère opérationnel des politiques ?***

L'équité ou la justice sociale sont des concepts philosophiques qui ont fait l'objet de nombreuses interprétations, notamment dans les diverses théories économiques. De par son étymologie, le terme d'équité renvoie à une idée d'égalité et donc de partage égal, alors que la justice sociale peut reposer sur d'autres règles de partage définies par la société et par la loi (Blanchet, 1997). Selon Piketty (1997), il existe un certain consensus sur plusieurs fondamentaux de justice sociale. Par exemple, si l'inégalité est due à des facteurs que l'individu ne peut contrôler, il est juste de la corriger en améliorant de la manière la plus efficace la situation des plus défavorisés du point de vue de ces facteurs. Les divergences politiques portent sur les outils de la redistribution, qui peuvent opérer soit au niveau des structures, c'est-à-dire de la dotation en facteurs, et des forces du marché, soit simplement par l'intermédiaire de transferts sociaux.

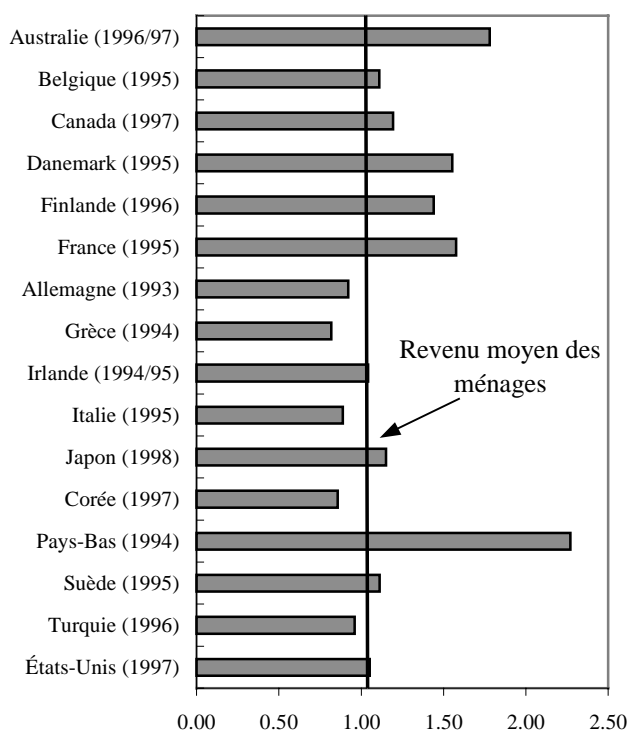
La discussion théorique sur l'équité s'applique souvent à la correction globale des inégalités de revenu par la redistribution fiscale. Or, on peut se demander si le critère d'équité peut aussi s'appliquer à des politiques spécifiques ou s'il ne doit être considéré qu'au niveau de l'ensemble des transferts publics. Ainsi, dans un cadre sectoriel comme celui de la politique agricole, en quoi concerne l'équité ? Le concept est-il justifié au niveau sectoriel ? Doit-il s'appliquer aux objectifs d'une politique ou à ses conséquences ?

Les politiques agricoles ont des objectifs multiples et parfois contradictoires. Dans de nombreux pays, la notion d'équité est contenue, de façon explicite ou implicite, dans certains objectifs, en particulier ceux qui concernent le revenu. Transférer des fonds publics au secteur pour qu'il atteigne la parité avec les autres secteurs de l'économie est un objectif de politique agricole répandu dans les pays de l'OCDE. Cette question a fait l'objet d'une étude publiée dans OCDE (1995a). Ses principales conclusions sont mises à jour et résumées à l'encadré 2. Utiliser le soutien pour corriger les écarts de revenu dans le secteur peut être un objectif explicite ou implicite dans la mesure où un objectif de revenu minimum pour chaque exploitant est fixé. Mais l'obtention du soutien est rarement conditionnée par le niveau du revenu global du ménage agricole.

### Encadré 2. Parité de revenu entre le secteur agricole et les autres secteurs

Pour les années disponibles les plus récentes, le graphique ci-dessous compare le revenu total moyen des ménages agricoles à celui de l'ensemble des ménages (sauf exception indiquée dans la note au graphique). Il montre que, dans la plupart des pays, les ménages agricoles ont un revenu moyen comparable à celui de l'ensemble de la population ou d'autres secteurs, sinon plus élevé, lorsque toutes les sources de revenu sont prises en compte. L'objectif de parité est donc atteint dans de nombreux pays.

#### Revenu total des ménages agricoles en proportion du revenu moyen des autres ménages



*Notes :* Dans la plupart des pays, le revenu total des ménages agricoles est comparé au revenu moyen de l'ensemble des ménages sauf au Japon (revenu des ménages de travailleurs) et en Corée (revenu des ménages urbains). La définition des ménages agricoles et les revenus pris en compte varient selon les pays (cf. sources). Une définition large du ménage agricole est utilisée au Canada, en Corée, au Danemark, en Finlande, au Japon, aux États-Unis et une définition étroite dans les autres pays. En Australie, les données ne couvrent que le secteur agricole extensif.

*Source :* OCDE(1995a) ; OCDE(1998c), graphique 14 ; Eurostat (1998), *Revenu du secteur des ménages agricoles, rapport 1997*, Luxembourg ; *Annuaire statistique national*.

Par ailleurs, la prescription au niveau des transferts eux même n'est pas que leur répartition soit égale entre tous les individus mais qu'au mieux, elle réduise les inégalités de revenu et qu'au pire, elle ne les augmente pas. Comme indiqué à la section précédente, le concept d'équité peut aussi s'appliquer plus largement à l'impact redistributif des politiques sur les consommateurs et les contribuables qui financent le soutien. Dans le cas du soutien des prix du marché, les consommateurs à faible revenu paient une part des transferts disproportionnée par rapport à leur part du revenu. Dans le cas des transferts budgétaires, l'effet redistributif varie selon que le système d'imposition est plus ou moins progressif ou régressif.

Enfin, quel que soit l'objectif d'une mesure gouvernementale ou d'un transfert particuliers, il peut être légitime d'évaluer leur impact en termes d'équité. En mars 1998, les ministres de l'Agriculture des pays de l'OCDE ont identifié l'équité comme l'un des critères opérationnels pour les mesures gouvernementales. Le Communiqué de cette réunion préconise donc que les mesures gouvernementales soient équitables, c'est-à-dire qu'elles tiennent compte des effets de la répartition du soutien entre secteurs, entre agriculteurs et entre régions (OCDE, 1998a). C'est pourquoi nous nous proposons d'évaluer les politiques actuelles au regard de ce critère. Pourtant, en faisant cela, il faut garder à l'esprit que l'équité n'est pas le seul objectif de la politique agricole et qu'elle n'est pas toujours l'objectif prédominant.

### *Les politiques sont-elles ciblées ?*

Du point de vue redistributif, les mesures gouvernementales préconisées par les ministres de l'Agriculture des pays de l'OCDE dans ce Communiqué ne doivent pas seulement être équitables, elles doivent également être ciblées vers des populations et des résultats spécifiques, définis par les objectifs de la politique agricole. Même si, dans les pays de l'OCDE, l'essentiel du soutien n'est pas ciblé et est lié aux niveaux de production et d'utilisation d'intrants, l'une des populations la plus souvent citée comme cible des politiques agricoles, de façon explicite ou implicite, est celle des **ménages à bas revenu**. Comme l'a montré une étude de l'OCDE sur les revenus des ménages agricoles, les problèmes de revenus insuffisants sont en général localisés ce qui justifie le recours à des politiques spécifiques (OCDE, 1995a).

Dans le cadre de la politique agricole, les **régions défavorisées** sont aussi la cible de mesures spécifiques de développement rural et d'ajustement structurel. Les montants affectés à ces politiques ont tendance à augmenter dans la plupart des pays de l'OCDE mais ils restent toujours relativement modestes et bien inférieurs au soutien des prix du marché (OCDE, 1998b).

Au niveau des **structures d'exploitation**, des politiques spécifiques s'efforcent de ralentir ou d'accélérer l'ajustement structurel. Par ailleurs, l'effet des politiques dominantes liées au niveau de production ou à l'utilisation des intrants, comme le soutien des prix du marché par exemple, n'est pas clairement démontré (Tweeten, 1993). En effet, les grandes exploitations reçoivent une grande part des bénéfices de ce type de soutien ce qui, en accroissant leur prospérité, tendrait à encourager la concentration des structures. Cependant, un haut niveau de soutien permet également aux petites exploitations de se maintenir dans le secteur, même si leur part du soutien est relativement faible. Quant à un soutien conçu pour corriger les inégalités de revenu, il tendrait encore plus à accentuer le maintien des producteurs à faible revenu et à faible productivité dans le secteur.

En regardant l'Estimation du soutien aux producteurs (ESP), il est clair que certaines **productions** sont encouragées par des niveaux de soutien plus élevés que d'autres sans que ce soit toujours un objectif explicite de la politique agricole (*cf.* encadré 1).

Enfin, d'autres formes de soutien ciblées vers des objectifs à caractère écologique ou vers la fourniture de services non rémunérés par les marchés se développent, mais le montant budgétaire qui leur est affecté reste encore limité.

Cette section tente de préciser en quels termes se posent les questions de répartition dans le cadre des politiques agricoles. L'analyse présentée dans les sections suivantes de ce document tente d'apporter des éléments d'information sur les effets redistributifs des politiques agricoles.

### 3. Méthodologie

Cette section décrit tout d'abord les bases de données utilisées pour permettre l'analyse de la répartition de la production, du soutien et de la production par groupes d'exploitations selon la taille, le type de production et la région. Les calculs nécessaires à l'identification du soutien des prix du marché par groupes d'exploitations sont ensuite expliqués puis les différents indicateurs statistiques utilisés dans l'analyse de la répartition sont présentés. Il convient de noter qu'en comparant le soutien (somme du soutien des prix du marché et des paiements directs) à la production ou au revenu, on suppose que l'ensemble du soutien est transféré intégralement aux producteurs comme revenu additionnel alors qu'en réalité, une part du soutien, variable selon le type de mesure, est affectée à l'achat d'intrants, ce qui réduit l'efficacité du transfert en matière de revenu<sup>2</sup>.

#### *Données utilisées*

Pour analyser les questions de répartition, il convient de disposer de données structurelles sur les exploitations agricoles. De telles données ont été rassemblées par le Secrétariat dans le cadre du **Projet des indicateurs structurels** décrit dans [AGR/CA/APM(96)10] (OCDE, 1996b). Elles décrivent les caractéristiques physiques des exploitations (utilisation des terres, cheptel) et elles contiennent des informations financières sur les exploitations et les ménages agricoles (comptes et bilans), ainsi que des informations démographiques sur les ménages agricoles (âge de l'exploitant).

La base de données des indicateurs structurels couvre tous les pays de l'Union européenne individuellement et en tant que groupe, l'Australie, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et les États-Unis. Les années disponibles varient selon les pays, de plus de 20 ans pour le Danemark à une seule année pour la Suisse, et les définitions des types d'exploitations sont propres à chaque pays. Les années les plus récentes dans la base de l'OCDE varient entre 1994 et 1996. Elles reflètent donc les politiques en place à l'époque.

La source de ces données et les caractéristiques de l'échantillon utilisé sont décrites brièvement dans l'annexe 1. Il s'agit de résultats d'enquêtes sur les exploitations ou d'échantillons tirés de données fiscales. Les données utilisées dans cette étude représentent l'ensemble de la population représentée sauf dans le cas du Japon, de la Suisse et de la Nouvelle-Zélande où seule la moyenne de l'échantillon est disponible.

Pour classer les exploitations par taille économique croissante, elles sont groupées en quartiles calculés sur la base de la valeur des ventes de produits agricoles. Les quartiles ont été calculés à partir de données individuelles ce qui a nécessité la coopération des pays Membres. Ce choix a été fait parce que l'utilisation de classes relatives permet de faire des comparaisons intertemporelles sans se préoccuper de l'inflation. La classification par taille économique permet de faciliter les comparaisons entre sous-secteurs. Ces choix sont expliqués plus en détail dans OCDE (1996b).

---

2. Cette question a été étudiée dans «efficacité des transferts résultant du soutien des prix agricoles», (OCDE, 1995c). Cette étude conclut que, à la marge, l'accroissement du revenu agricole net représente moins du tiers, et peut-être le quart seulement, de ce que le soutien des prix du marché coûte aux consommateurs et aux contribuables. Étant donné que l'un des paramètres importants qui affectent l'efficacité des transferts est l'élasticité de l'offre des ressources propres au secteur agricole entrant dans la production des produits bénéficiant du soutien, le soutien direct des revenus sans lien avec la production constitue sans doute un moyen plus efficace d'aider les agriculteurs, même s'il ne va pas sans coût lorsqu'on tient compte des frais d'administration et de perception des impôts.

Toute comparaison internationale est difficile car la population des exploitations représentées diffère selon les pays. Pour obtenir la représentation du secteur agricole la plus large possible, nous avons conservé les définitions nationales. Celles-ci sont présentées brièvement dans l'annexe 1 mais de plus amples détails sur ces questions peuvent être trouvés dans une étude de l'OCDE sur les revenus des ménages agricoles [OCDE/GD(95)97] (OCDE, 1995b). Une limite minimum de superficie et/ou de chiffre d'affaire plus ou moins restrictive est en général appliquée, parfois une limite maximum. Le temps consacré à l'activité agricole ou le revenu tiré de cette activité par rapport aux autres sources de revenu peuvent aussi contraindre la définition d'un exploitant agricole. Une définition large des exploitations est utilisée par le Canada, le Danemark, la Finlande, le Japon et les États-Unis. La base de données du Réseau d'information comptable agricole (RICA) qui contient des données harmonisées pour l'ensemble des pays de l'Union européenne, ne couvre que les exploitations à titre principal, c'est-à-dire celles dont plus de la moitié des revenus du ménage provient de l'activité agricole ou dont l'exploitant consacre plus de la moitié de son temps de travail à l'agriculture. La spécificité agricole des exploitations-témoins suivies par l'enquête suisse est encore plus prononcée.

Si des informations sur les exploitations agricoles existent dans de nombreux pays, les cas où des informations correspondantes existent pour les ménages des exploitants sont plus rares. La base de données des indicateurs structurels contient des données sur les revenus non agricoles des ménages agricoles pour l'Australie, le Japon, les États-Unis, le Danemark et les Pays-Bas. En effet, si le RICA ne couvre pas tous les revenus des ménages agricoles, les enquêtes de certains pays Membres le font.

Les variables de la base de données des indicateurs structurels dont nous nous proposons d'étudier la répartition sont la valeur de la production agricole, les paiements directs aux agriculteurs<sup>3</sup>, le revenu net d'exploitation<sup>4</sup>, le revenu agricole et le revenu total du ménage agricole, s'il est disponible (une définition de ces variables par pays est donnée dans l'annexe 1).

Pour étudier la répartition de l'ensemble du soutien aux producteurs, il convient d'estimer le soutien des prix du marché dans chacun des groupes d'exploitations et de l'ajouter aux paiements directs contenus dans la base des données structurelles. Pour cela, nous utilisons la valeur des ventes de chaque produit combinée aux informations contenues dans la **base de données des ESP** (Estimations du soutien aux producteurs). Cette dernière contient, pour l'Union européenne dans son ensemble et pour chaque autre pays de l'OCDE, une estimation du soutien des prix du marché pour une liste commune de 13 produits. Les produits 'communs' sont le blé, le maïs, l'orge, le sorgho, le riz, le colza, le soja, le tournesol, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande porcine, la viande de volaille, les œufs, la viande ovine et la laine. La méthodologie utilisée pour calculer les ESP est décrite dans le volume 2 du rapport annuel de l'OCDE sur le *Suivi et l'évaluation des politiques agricoles* (OCDE, 1999).

- 
3. Il s'agit ici des paiements directs contenus dans la base de données des indicateurs structurels. Ils correspondent aux paiements effectivement versés aux agriculteurs, inscrits dans les comptes de l'exploitation. Dans toute l'analyse, ces paiements sont utilisés et non pas les paiements contenus dans la base de données des ESP. Les paiements de la base de données des indicateurs structurels sont en général présentés sous forme agrégée et il est impossible de distinguer les catégories contenues dans la base de données des ESP.
  4. Le revenu net d'exploitation représente le revenu agricole avant amortissements.

**Calcul du soutien des prix du marché**

La base de donnée des ESP permet de calculer le ratio ( $R_i$ ) du soutien des prix du marché ( $MPS_i$ )<sup>5</sup> sur la valeur de la production ( $VT_i$ ) pour chaque produit 'commun'  $I$  (1). Des ratios moyens sont calculés pour des groupes de produits et pour l'ensemble des produits 'communs'. Pour chaque quartile ou groupe d'exploitations, un ratio approprié est appliqué à la valeur des ventes de chaque produit ou groupe de produits identifié dans la base de données structurelles ( $VV_x$ ) (2). Pour les produits n'appartenant pas à la liste commune, la moyenne du ratio pour l'ensemble des produits 'communs' est utilisée. Comme c'est le cas pour le calcul des transferts totaux, on suppose donc que le taux de soutien des prix du marché des autres produits est le taux moyen des produits 'communs'<sup>6</sup>. Le soutien des prix du marché pour chaque groupe d'exploitation ( $MPSQ_x$ ) est donc la somme des soutiens des prix pour chaque produit ( $MPSQ_{xi}$ ) (3).

Pour chaque produit 'commun' ou groupe de produit  $i = 1$  à  $n$ ,

$$(1) R_i = MPS_i / VT_i$$

Pour chaque groupe  $x$  et pour l'ensemble des exploitations,

$$(2) MPSQ_x = R_i \cdot VV_x$$

$$(3) MPSQ_x = \text{SUM}(MPSQ_{xi}) \text{ pour } i = 1 \text{ à } n$$

**Indicateurs présentés**

A partir de la **valeur moyenne** des variables indiquées ci-dessus pour chaque groupe de population (quartiles, types d'exploitations ou régions), nous avons calculé quelques indicateurs simples. Ils sont définis dans l'encadré 3 qui présente également la terminologie utilisée pour décrire, à l'aide de ces indicateurs, la répartition des variables dans le texte.

- 
- 5 . Le soutien des prix du marché pour les céréales secondaires et les graines oléagineuses d'origine intérieure utilisées dans l'alimentation animale (surcoût de l'alimentation animale) n'est pas déduit du soutien des prix du marché des productions animales.
  6. La marge d'erreur dans l'évaluation du soutien des prix du marché qu'entraîne cette hypothèse dépend de la proportion de produits 'communs' dans la production moyenne du groupe. Lors de la réunion de juin 1999 du Groupe sur les politiques et les marchés agricoles, il a été décidé que, dans les pays où les produits 'communs' représentent moins de 70 pour cent de la production agricole, le soutien des prix du marché serait calculé pour d'autres produits afin d'améliorer l'estimation du soutien des prix du marché dans l'ESP. Pour l'instant, ces calculs ne sont pas encore disponibles.



### Encadré 3. Indicateurs et termes employés pour décrire la répartition des variables

Dans le texte qui suit, nous nous sommes efforcés d'utiliser une terminologie cohérente selon l'indicateur décrit. Ces indicateurs sont présentés dans les tableaux récapitulatifs contenus dans l'annexe 2.

La **contribution** de chaque groupe à l'ensemble de la population est obtenue en multipliant la moyenne de la variable par le nombre d'exploitations dans le groupe et en divisant par la valeur totale de la variable dans l'ensemble de la population. Dans le texte, la contribution du dernier quartile à la valeur totale de la variable considérée est utilisée comme mesure de la **concentration**. La concentration peut également être illustrée par des courbes de Lorenz ou des indices de Gini.

La **courbe de Lorenz** (ou courbe de concentration) représente la contribution des exploitations à chaque variable en fonction de leur part dans la population totale. Les axes varient entre 0 et 1 et la première bissectrice est la courbe d'égalité. La distance entre la courbe de Lorenz de la variable et la courbe d'égalité indique le degré d'**inégalité de la répartition** de la variable. Plus la courbe de la variable est éloignée de la courbe d'égalité, plus la concentration de la variable est forte et plus sa répartition est inégale.

Cette distance peut être mesurée par un **indice de Gini**<sup>7</sup>. L'indice de concentration de Gini est égal au double de l'aire comprise entre la courbe de Lorenz et la première bissectrice. Cet indice est d'autant plus élevé que la répartition est plus inégalitaire. S'il est calculé à l'aide de données individuelles, il varie entre 0 et 1. Lorsque, comme c'est le cas ici, on calcule l'indice à l'aide de moyennes de groupes, son niveau est sous-évalué, d'autant plus que le nombre de groupes est petit. Les indices de Gini calculés dans cette étude à l'aide de quartiles ne doivent donc être considérés qu'en termes relatifs, entre variables d'un même pays.

Dans cette étude, divers **ratios** sont utilisés pour comparer la moyenne des groupes, entre eux ou par rapport à la moyenne de l'ensemble de la population. En particulier, l'écart entre la moyenne du dernier quartile et celle du premier quartile rapporté à la moyenne de l'ensemble de la population est utilisé pour mesurer la **dispersion**. Le terme de **disparité** est utilisé de façon plus générale pour décrire les différences de niveau moyen d'une variable dans différents groupes.

La part du revenu agricole dans le revenu total, lorsqu'elle peut être calculée, est une mesure de la **dépendance du ménage envers l'activité agricole**. Les paiements directs et le soutien total (somme des paiements directs et du soutien des prix du marché) sont rapportés au total des recettes, au revenu d'exploitation brut et au revenu agricole pour donner une indication sur le **degré de dépendance** du groupe d'exploitation **envers le soutien**.

$$7. \quad I_g = \frac{\sum_i \sum_j |x_i - x_j|}{2n(n-1)x_m} \quad \text{pour } i = 1 \text{ à } n \text{ et } j = 1 \text{ à } n$$

où  $x_i$  et  $x_j$  sont la moyenne du groupe  $i$  et du groupe  $j$  respectivement, et  $x_m$  est la moyenne de l'ensemble de la population.

#### 4. Résultats de l'analyse comparée de la répartition de la production, du soutien et des revenus

Comme indiqué dans la section 3, la liste des pays et des années disponibles n'est pas exhaustive, aussi nous avons fait le choix d'illustrer la diversité des situations rencontrées dans les pays de l'OCDE par des exemples représentatifs. Tout d'abord, la moyenne des variables et les indicateurs par quartiles basés sur la taille économique croissante des exploitations sont présentés pour l'ensemble des pays disponibles et pour l'année la plus récente que couvre la base de données des indicateurs structurels (tableaux A1, A2, A3, A4 en annexe)<sup>8</sup>. L'évolution de la répartition de la production, du soutien et des revenus par quartiles est ensuite montrée pour quatre pays, le Danemark, la Finlande, le Japon et la Nouvelle-Zélande, à partir de 1979, année la plus ancienne pour laquelle les ESP sont calculés, ou à partir de 1985, et jusque dans le milieu des années 1990 (tableaux A5, A6, A7, A8 en annexe). Les différences de répartition entre types d'exploitation sont illustrées par le Canada, le Danemark et l'Union européenne, pour l'année 1995 (tableaux A9, A10, A11 en annexe). Enfin, l'exemple du Danemark et de la Suisse pour 1995 permet d'examiner l'exemple des disparités entre régions ou zones géographiques (tableaux A12, A13 en annexe).

##### *La répartition de la production, du soutien et des revenus par taille économique*

Comme indiqué dans la section méthodologique, la définition de la population des exploitations couvertes par les données structurelles est plus ou moins large selon les pays. Ceci se reflète dans la part du revenu agricole dans le revenu total, lorsqu'elle est disponible, et dans la dispersion des revenus agricoles. La part du revenu agricole est d'autant plus faible que la définition d'une exploitation est large (Canada, Danemark, Japon, États-Unis) tandis que la dispersion du revenu est dans ce cas d'autant plus grande. En particulier, l'incidence des revenus agricoles négatifs dans le premier quartile ne s'observe que lorsque la couverture est large (Canada, Danemark, États-Unis). Par contre, la définition étroite réduit la dispersion de la production : dans les pays pour lesquels une telle définition est utilisée, le ratio de la production moyenne du quatrième quartile par rapport à celle du premier est en général inférieur à 10, contrairement aux autres pays où il varie entre 20 et 90 (tableau A3 en annexe). Le cas extrême d'une population étroitement définie est celui de la Suisse où ce ratio est inférieur à trois et où la part du revenu agricole dans le total est supérieure à 75 pour cent dans tous les quartiles (tableaux A1 et A3 en annexe).

La **concentration** peut se caractériser par la part du dernier quartile, c'est-à-dire des 25 pour cent d'exploitations avec le plus fort chiffre d'affaire, dans la valeur totale des variables examinées. Selon le pays, cette part varie de 40 à 75 pour cent pour la production. La part du soutien des prix du marché dont le dernier quartile bénéficie varie entre 43 et 79 pour cent. Elle est parfois supérieure à sa contribution à la valeur de la production, parfois inférieure selon la spécialisation et le niveau de soutien de chaque produit. Le pourcentage de paiements directs reçu par ce groupe varie entre 26 et 65 pour cent. Il est toujours inférieur à sa contribution à la production mais dans une mesure relativement limitée. Un maximum de 19 points de pourcentage est observé aux États-Unis, suivis de l'Union européenne avec 15 points de pourcentage. Ceci reflète le fait que la plupart des paiements directs versés aux producteurs dans les pays de l'OCDE soient encore liés au niveau de production et/ou à l'utilisation d'intrants. Le fait que la valeur de la production prenne en compte les paiements directs ne devrait pas tellement influencer l'ampleur de cet écart car, à l'exception de la Finlande, la part des paiements directs dans la valeur de la production ne dépasse pas 16 pour cent. Une analyse de la répartition des différents types de paiements directs est présentée dans la suite par type d'exploitation et par région.

---

8. Dans la base de données structurelles de l'OCDE, les années les plus récentes varient entre 1994 et 1996 selon le pays. Ainsi, le soutien dont la répartition est analysée dans ce document correspond aux politiques en place durant ces années.

L'effet du soutien sur la concentration du revenu peut s'évaluer en comparant la part du soutien reçu par le dernier quartile à sa contribution à la production (tableau 1). Lorsque la concentration du soutien est supérieure à celle de la production, il a pour effet d'accroître la concentration du revenu. C'est le cas au Canada et en Suisse. Le soutien est plus concentré que la production au Canada car le dernier quartile représente l'essentiel de la production laitière du pays, le lait concentrant environ 90 pour cent du soutien des prix du marché total. Ainsi, le dernier quartile reçoit une part du revenu net d'exploitation total supérieure à sa part dans la production. Le cas de la Suisse est particulier : malgré l'existence de quelques paiements directs découplés (tableau A13 en annexe) et une répartition égale de l'ensemble des paiements directs entre quartiles, le soutien total a pratiquement la même répartition que la production car l'ensemble des paiements ne représente qu'une part limitée du soutien (23 pour cent en moyenne) et le dernier quartile groupe une part relativement élevée des exploitations hors sol (volaille et œufs) dont les productions ont un taux de soutien des prix du marché supérieur à celui des autres produits, et un taux de paiements directs plutôt inférieur en 1995. Pourtant, le revenu est moins concentré que la production, à cause de la répartition des coûts par spécialisation et notamment de la forte proportion d'exploitations intensives dans le dernier quartile.

**Tableau 1. Comparaison de la concentration de la production, du soutien et du revenu net d'exploitation dans le dernier quartile**

Pays	(+) (n°)	Variables classées par ordre de concentration décroissante du dernier quartile (1) dans le total des exploitations (%)		(-) (n°)
Australie		RNE (62)	Production (58)	Soutien (51)
Canada		RNE (73)	Soutien (71)	Production (70)
Danemark		RNE (73)	Production (71)	Soutien (64)
Union européenne		Production (72)	Soutien (68)	RNE (63)
Finlande		Production (60)	RNE (58)	Soutien (57)
Japon		Production (70)	RNE (69)	Soutien (68)
Pays-Bas		Production (57)	RNE (56)	Soutien (46)
Suisse		Soutien (39.5)	Production (39.3)	RNE (34)
États-Unis		RNE (n.c.)	Production (90)	Soutien (88)

RNE : Revenu net d'exploitation ; n.c. : non calculable.

Le soutien est égal à la somme du soutien des prix du marché et des paiements directs.

1. Le dernier quartile groupe les 25 pour cent d'exploitations avec le plus fort chiffre d'affaire.

Source : Tableau A2 de l'annexe 2.

Dans tous les autres pays, le soutien est un peu moins concentré que la production et atténue donc légèrement la concentration du revenu. Cependant, au Danemark, le revenu est plus concentré que la production, ce qui indique que les grandes exploitations absorbent une plus petite part des coûts de production du fait de la composition de leur production. Aux États-Unis, la concentration du revenu agricole n'est pas calculable car, du fait de la large définition du ménage agricole utilisée dans ce pays, les trois premiers quartiles ont, en moyenne, un revenu agricole négatif.

Ces résultats sont confirmés par l'examen d'un indicateur de **dispersion** qui est la mesure de l'écart des variables entre le quatrième et le premier quartiles, rapporté à la moyenne des exploitations (tableau 2) et des indices de Gini (tableau 3)

Lorsque les données le permettent, il est clair que la prise en compte des revenus non agricoles réduit les disparités de revenu entre les ménages agricoles au point de pratiquement les annuler au Japon et de réduire le ratio entre la moyenne du dernier quartile et la moyenne de l'ensemble des exploitations à moins de 2 dans tous les cas (tableau A3 en annexe).

**Tableau 2. Comparaison de l'écart entre quartiles pour la production, le soutien et le revenu net d'exploitation**

Pays	(+)	Variables classées par ordre décroissant de l'écart (Q4-Q1)/All (1)		(-)
Australie		RNE (2.4)	Production (2.1)	Soutien (1.7)
Canada		RNE (3.0)	Soutien (2.8)	Production (2.6)
Danemark		RNE (2.9)	Production (2.8)	Soutien (2.4)
Union européenne		Production (2.7)	Soutien (2.6)	RNE (2.4)
Finlande		Production (2.3)	RNE (2.2)	Soutien (2.1)
Japon		RNE (2.69)	Production (2.66)	Soutien (2.56)
Pays-Bas		Production (2.04)	RNE (1.97)	Soutien (1.5)
Suisse		Soutien (1.00)	Production (0.99)	RNE (0.65)
États-Unis		RNE (4.8)	Production (3.6)	Soutien (2.3)

RNE : Revenu net d'exploitation.

Le soutien est égal à la somme du soutien des prix du marché et des paiements directs.

1. Les quartiles sont classés par ordre croissant du chiffre d'affaire. Q1 est la moyenne du premier quartile, Q4 la moyenne du dernier quartile et All est la moyenne de l'ensemble des exploitations.

Source : Tableau A3 de l'annexe 2.

La part du soutien dans la valeur de la production et du revenu, qui marque le **degré de dépendance** des agriculteurs envers ce soutien est très variable selon les pays et aussi entre quartiles. Pour le premier quartile, seule la part du soutien dans la production est considérée car la valeur du revenu agricole est très faible quand elle n'est pas négative. En général, la part du soutien dans la valeur de la production diminue avec la taille économique ce qui indique que, bien que les exploitations les plus petites absorbent une faible part du soutien total, elles en sont davantage dépendantes que les grandes (graphique 1). Il existe cependant des exceptions. En Suisse par exemple, la part moyenne du soutien dans la valeur de la production est similaire dans le premier et le dernier quartiles, et pour l'ensemble des exploitations, car le dernier quartile groupe des exploitations spécialisées dans des productions recevant davantage de soutien que les autres. Au Canada, la part du soutien augmente avec l'ordre des quartiles car le dernier quartile groupe l'essentiel des exploitations laitières, soutenues plus que d'autres orientations, par des mesures de soutien des prix du marché.

**Tableau 3. Indices de concentration de Gini**

	Australie	Canada	Danemark	Union européenne	Finlande	Japon	Pays-Bas <sup>a</sup>	Nouvelle-Zélande <sup>b</sup>	Suisse	États-Unis
Année	1996/97	1996	1996/97	1995	1996	1994	1996	1996/97	1995	1996
Production brute <sup>1</sup>	0.55	0.67	0.74	0.72	0.61	0.70	0.50	0.41	0.27	0.91
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	n.c.	0.59	0.55	0.56	0.54	0.66	0.10	n.c.	0.03	0.61
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	0.47	0.84	0.75	0.74	0.68	0.67	0.39	0.41	0.34	0.98
Soutien total (MPS + DP)	0.49	0.74	0.67	0.68	0.58	0.67	0.38	0.41	0.27	0.84
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	0.63	0.79	0.79	0.63	0.61	0.71	0.48	n.c.	0.18	n.c.
Revenu agricole <sup>5</sup>	n.c.	0.86	0.84	0.61	0.62	0.78	0.58	0.48	0.17	n.c.
Revenu total <sup>6</sup>	0.44	n.c.	0.33	n.c.	n.c.	0.07	0.41	n.c.	0.13	0.15

n.c. : non calculable.

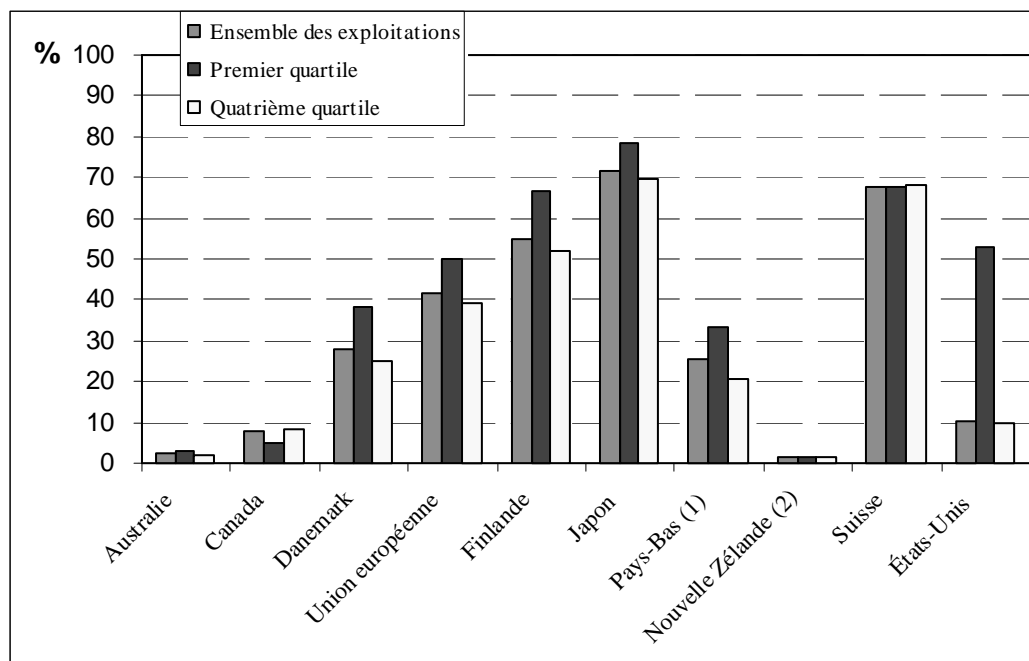
- Les paiements directs de la base de données des Pays-Bas ne prennent pas en compte les paiements par hectares pour les cultures fourragères. Si cela avait été le cas, le chiffre pour la moyenne de l'ensemble des exploitations aurait été environ trois fois plus grand.
- Calculé à partir de déciles
1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et, dans certains pays, de l'utilisation à la ferme.  
2. Les paiements directs sont les transferts budgétaires de la politique agricole aux agriculteurs. Dans le cas de l'Union européenne, les subventions aux consommations intermédiaires sont incluses.  
3. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.  
4. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.  
5. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements.  
6. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole, sauf dans le cas de l'Australie où c'est la somme du revenu net d'exploitation et du revenu non agricole.

Source : Base de données structurelles de l'OCDE.

La part du soutien dans le revenu agricole ou le revenu net d'exploitation est élevée dans la plupart des pays, à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Dans l'Union européenne dans son ensemble, en Finlande, au Japon et en Suisse, elle dépasse les 100 pour cent, même dans le dernier quartile. En se situant dans un cadre statique qui est celui du calcul de l'ESP, ceci indiquerait qu'en l'absence de soutien, les 25 pour cent d'exploitations les plus grandes auraient, en moyenne, un revenu négatif. L'hypothèse d'une absence d'ajustement en cas de suppression du soutien est bien sûr très irréaliste mais pour simuler le revenu en l'absence de soutien, il faudrait modéliser l'ajustement de chaque groupe d'exploitations à un changement de politique, ce qui va au-delà des objectifs de cette étude. De plus, comme indiqué dans la section méthodologique, le raisonnement utilisé ici repose, comme le calcul de

l'ESP, sur l'hypothèse que les agriculteurs reçoivent la totalité du soutien. Or, en réalité, l'efficacité de transfert des différentes mesures gouvernementales atteint rarement 100 pour cent (OCDE, 1995c).

**Graphique 1. Part du soutien dans la valeur de la production brute**



Le soutien est égal à la somme du soutien des prix du marché et des paiements directs.

1. Les paiements directs de la base de données des Pays-Bas ne prennent pas en compte les paiements par hectares pour les cultures fourragères. Si cela avait été le cas, le chiffre pour la moyenne des exploitations aurait été environ trois fois plus grand.
2. Les quartiles sont calculés à partir des déciles à l'aide d'une simple moyenne pondérée.

Source : Tableau A4 de l'annexe 2.

### *L'évolution de cette répartition*

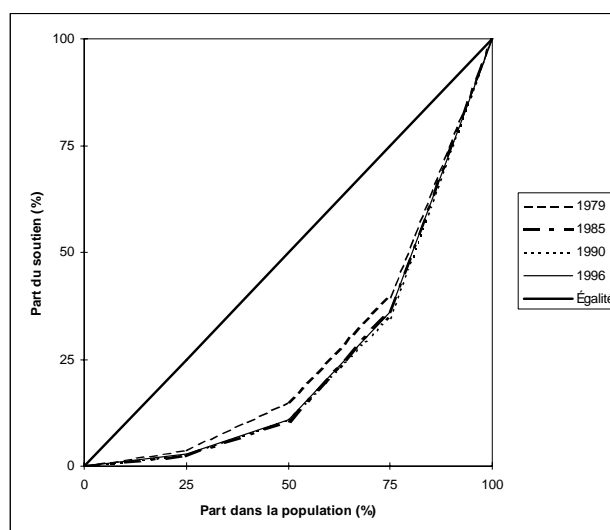
Pour quelques pays pour lesquels des données structurelles cohérentes nous ont été fournies sur une plus longue période, nous avons pu comparer l'évolution dans le temps de la répartition du soutien à l'agriculture. Pour illustrer cette évolution, nous avons utilisé, outre les indicateurs précédemment mentionnés et présentés dans les tableaux A5, A6, A7, A8 en annexe, une méthode graphique ayant recours à la courbe de concentration de Lorenz.

Dans le cas du **Danemark**, la répartition du soutien est devenue légèrement plus inégale entre 1979 et 1985, peut être parce que les paiements classés dans la catégorie 'subventions générales'<sup>9</sup>, très concentrés sur les plus grandes exploitations, ont augmenté et que la hausse du soutien des prix du marché pour la viande de porc entre les deux périodes a accru l'inégalité de la répartition de ce type de

9. Les paiements classés au Danemark dans la catégorie 'subventions générales' et dans le RICA européen 'autres subventions à la production' comprennent les subventions reçues pour les activités forestières et d'agritourisme, les programmes environnementaux et de boisement, et les aides structurelles.

mesures (graphique 2). En effet, les exploitations d'élevage porcin sont plutôt concentrées dans le dernier quartile. Par la suite, la répartition du soutien n'a pas changé malgré la hausse de la part des paiements directs dans le soutien total (41 pour cent en 1996). En effet, après 1992, la répartition des paiements directs de la Politique agricole commune, telle que mesurée par le ratio entre la moyenne du dernier quartile et celle de l'ensemble de la population, est plus égale qu'avant : mais l'inégalité du soutien des prix du marché s'accroît légèrement (tableau A7 en annexe). En moyenne, il semble donc que la réforme de la PAC en 1992 n'a pas eu d'effet significatif sur la répartition du soutien. Au total, entre 1979 et 1996, la production et le revenu se sont concentrés, comme le soutien (tableau A6 en annexe). La part du revenu agricole dans le revenu total des ménages agricoles a nettement diminué en moyenne pour l'ensemble des exploitations mais elle est restée pratiquement stable pour la moyenne du dernier quartile.

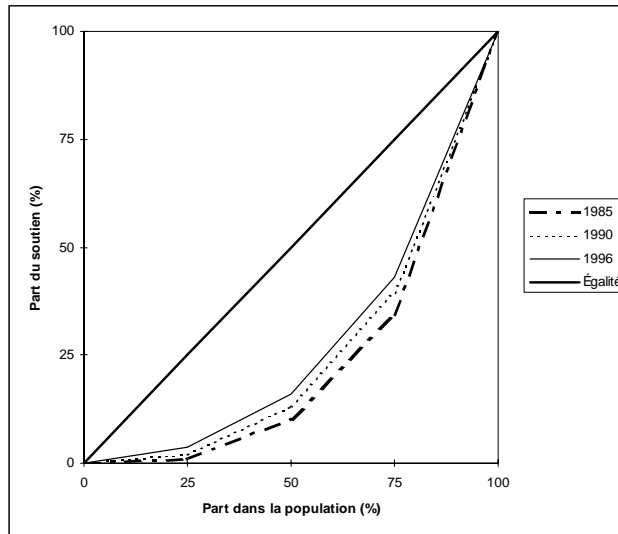
**Graphique 2. Évolution de la concentration du soutien au Danemark**



Source : Tableau A6 de l'annexe 2.

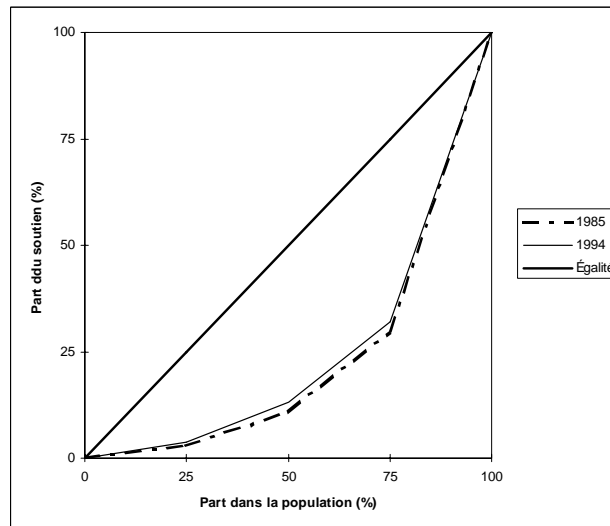
En **Finlande**, la période couvre l'accession à l'Union européenne en 1995 et l'adoption de la Politique agricole commune. Il semble que cela ait rendu la distribution du soutien plus égale mais ce mouvement était déjà visible et même plus prononcé entre 1985 et 1990 qu'entre 1990 et 1996 (graphique 3). En effet, avec un rapport entre la moyenne du dernier quartile et celle de l'ensemble des exploitations, de 1.6 en 1985, les paiements directs qui existaient en Finlande avant l'entrée dans l'Union européenne avaient une répartition beaucoup plus égale que le soutien des prix du marché (écart de 2.7). En outre, leur part dans le soutien total passe de 5 à 11 pour cent entre 1985 et 1990 et leur répartition devient encore plus égale. Après 1995, les paiements directs représentent plus des deux tiers du soutien mais la dispersion de ces paiements n'est que légèrement supérieure à celle du soutien des prix du marché (comme indiqué dans le tableau A7 en annexe, le rapport entre la moyenne du dernier quartile et celle de l'ensemble des exploitations est respectivement de 2.2 et 2.5). La répartition du soutien au **Japon** est devenue légèrement plus égale entre 1985 et 1994 (graphique 4), même si la production et le revenu se sont légèrement concentrés. Ces mouvements ne semblent pas indiquer une tendance.

**Graphique 3. Évolution de la concentration du soutien en Finlande**



Source : Tableau A6 de l'annexe 2.

**Graphique 4. Évolution de la concentration du soutien au Japon**

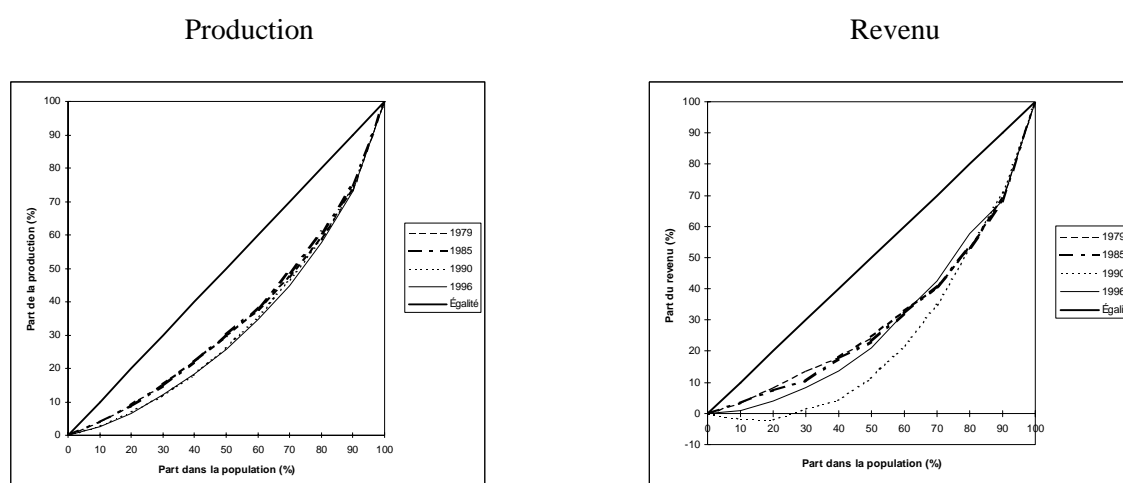


Source : Tableau A6 de l'annexe 2.



En **Nouvelle-Zélande**, une réforme a été entreprise en 1984, aboutissant à un niveau de soutien à l'agriculture très faible dès 1987. Le graphique 5 montre que la dispersion de la production et du revenu s'est accrue entre 1985 et 1990. Il semble que la baisse de revenu ait affecté davantage les petites et moyennes exploitations que les grandes. Pourtant, la répartition des revenus s'est resserrée en 1996 par rapport à 1990 (tableau A7 en annexe). Entre 1979 et 1996, on observe qu'à la fois les grandes et les petites exploitations absorbent une part moins importante du revenu bien que la production des grandes exploitations progresse quelque peu (tableaux A5 et A6 en annexe).

**Graphique 5. Évolution de la concentration de la production et du revenu en Nouvelle-Zélande**



Source : Tableau A6 de l'annexe 2.

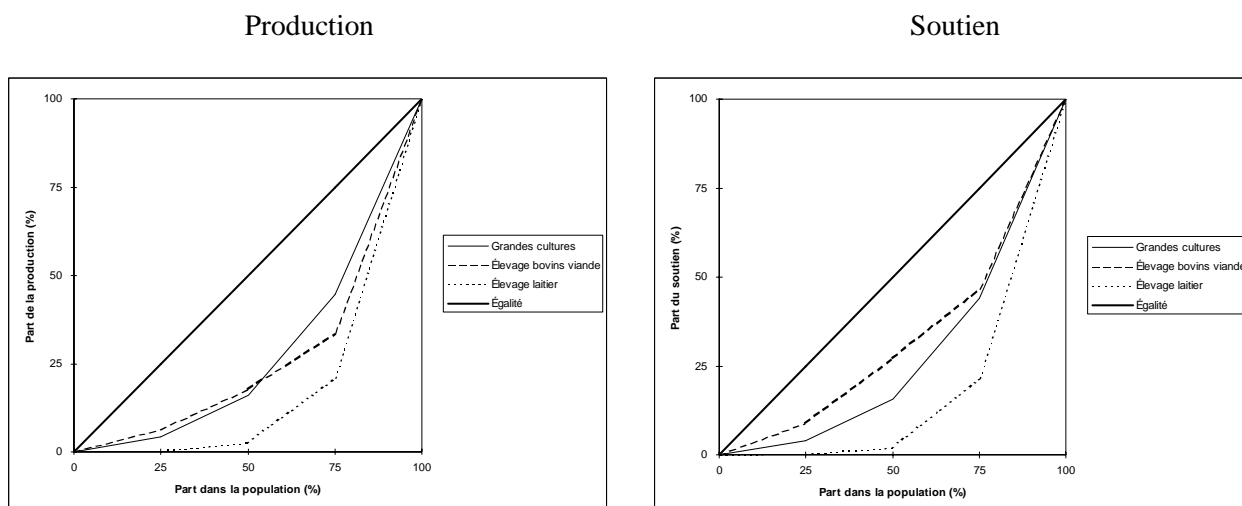
### *Les disparités entre types d'exploitations*

Du fait des différences de taille entre exploitations et de niveaux de soutien entre produits, il existe des disparités dans la répartition du soutien et du revenu entre types d'exploitations. Nous les avons examinées dans le cas de trois pays : le Canada, le Danemark et l'Union européenne, pour l'année 1995. Pour chacun des pays, nous avons tout d'abord examiné la répartition de la production, du soutien et du revenu dans chaque type d'exploitation puis nous avons comparé les différents types d'exploitations entre eux. Pour cela, nous avons examiné les moyennes car, pour le Canada et le Danemark, il n'est pas possible de comparer la répartition d'une variable entre types d'exploitations. En effet, chaque type est classé selon les quartiles calculés pour l'ensemble de la population.

Pour le **Canada**, nous avons distingué les exploitations orientées vers les grandes cultures (céréales et oléagineux), les exploitations d'élevage bovin à viande et les exploitations laitières (cf. définitions dans l'annexe 1). Elles groupent respectivement 43, 26 et 10 pour cent de l'ensemble des exploitations canadiennes (tableau 5). Le graphique 6 montre que la production et le soutien sont répartis

de manière plus égale dans les exploitations spécialisées en grandes cultures que dans les exploitations d'élevage bovin et surtout dans les exploitations laitières. Si la concentration et la répartition du soutien sont très proches de celles de la production dans les exploitations de grandes cultures et d'élevage laitier, le soutien est nettement moins concentré que la production dans les exploitations d'élevage bovin viande (tableau 4). Il a donc pour effet, dans ce cas, de rendre la répartition du revenu plus égale.

**Graphique 6. Concentration de la production et du soutien au Canada, 1995**



Source : Tableau A9 de l'annexe 2.

Afin d'illustrer la comparaison entre types d'exploitations, le tableau 5 présente, pour chaque variable, la moyenne de chaque type d'exploitations en pourcentage de la moyenne de l'ensemble des exploitations. La production moyenne des exploitations de grandes cultures représente, en valeur, 70 pour cent de celle de l'ensemble des exploitations et la valeur du soutien qu'elles reçoivent ne se monte qu'à un tiers de ce que reçoit l'ensemble des exploitations. Elles ont par contre un revenu légèrement supérieur à la moyenne. Pour la valeur de la production, les exploitations d'élevage bovin sont dans la moyenne mais leur soutien ne représente que 21 pour cent de la moyenne de toutes les exploitations et leur revenu net d'exploitation un peu plus d'un tiers du revenu moyen de l'ensemble des exploitations. Au contraire, les exploitations laitières ont une production supérieure d'un tiers à la moyenne et elles reçoivent plus de deux fois et demi plus de paiements directs (même s'ils ne représentent que 15 pour cent du soutien total aux exploitations laitières), presque huit fois plus de soutien des prix du marché et six fois plus de soutien que la moyenne. En conséquence, leur revenu net d'exploitation est deux fois plus élevé que la moyenne de l'ensemble des exploitations. Ceci traduit le fort taux de soutien dont bénéficie le secteur laitier au Canada par rapport aux autres productions.

**Tableau 4. Comparaison de l'écart entre quartiles pour la production, le soutien et le revenu net d'exploitation, dans différents types d'exploitations, 1995**

Type d'exploitations	(+)	Variables classées par ordre décroissant de l'écart (Q4-Q1)/All (1)		(-)
<b>Canada (2)</b>				
Grandes cultures	RNE (2.58)	Soutien (2.55)	Production (2.52)	
Élevage bovin à viande	RNE (5.7)	Production (4.5)	Soutien (3.5)	
Élevage laitier	Soutien (1.29)	Production (1.25)	RNE (1.24)	
<b>Danemark (2)</b>				
Productions végétales	RNE (6.3)	Production (5.3)	Soutien (5.0)	
Élevage bovin	RNE (2.10)	Production (1.94)	Soutien (1.93)	
Élevage intensif	RNE (1.64)	Production (1.58)	Soutien (1.53)	
<b>Union européenne (2)</b>				
Grandes cultures	Production (2.8)	Support (2.7)	RNE (2.6)	
Élevage bovin à viande	Production (2.1)	Support (1.9)	RNE (1.9)	
Élevage laitier	Production (1.9)	Support (1.8)	RNE (1.6)	
Élevage intensif	Production (2.1)	RNE (2.0)	Soutien (1.8)	

RNE : Revenu net d'exploitation.

Le soutien est égal à la somme du soutien des prix du marché et des paiements directs.

1. Les quartiles sont classés par ordre croissant du chiffre d'affaire. Q1 est la moyenne du premier quartile, Q4 la moyenne du dernier quartile et All est la moyenne de l'ensemble des exploitations.
2. Pour le Canada et le Danemark, les types d'exploitations sont classés dans les mêmes quartiles que l'ensemble des exploitations alors que pour l'Union européenne, des quartiles spécifiques ont été calculés pour chaque type d'exploitations.

Source : Tableaux A9, A10, A11 de l'annexe 2.

**Tableau 5. Comparaison entre la moyenne de plusieurs types d'exploitations et la moyenne de l'ensemble des exploitations au Canada, au Danemark et dans l'Union européenne, 1995**

Moyenne de chaque type d'exploitations en pourcentage de la moyenne de l'ensemble des exploitations (a)	Canada (b)			Danemark (b)			Union européenne (b)			
	Grandes cultures	Élevage bovin viande	Élevage laitier	Productions végétales	Élevage extensif	Élevage intensif	Grandes cultures	Élevage bovin viande	Élevage laitier	Élevage intensif
Nombre d'exploitations	43	26	10	49	32	18	31	12	14	14
Production brute <sup>1</sup>	70	101	136	49	113	214	82	82	157	369
Paiements directs (DP)	80	52	267	88	90	149	125	148	107	120
- Subventions aux productions végétales	n.d.	n.d.	n.d.	97	73	154	181	33	62	111
. Paiements de compensation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	198	34	68	117
. Primes au gel des terres	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	213	19	38	109
- Subventions aux productions animales	n.d.	n.d.	n.d.	42	225	38	35	427	112	138
- Autres subventions à la production	n.d.	n.d.	n.d.	36	155	177	55	180	254	125
- Subventions sur les cons. intermédiaires	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	92	35	189	184
- Subventions sur investissements	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	60	224	194	102
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>2</sup>	6	4	797	39	187	110	58	89	234	170
Soutien total (MPS + DP)	31	21	613	54	157	122	79	108	194	155
Revenu net d'exploitation <sup>3</sup>	105	37	206	55	112	199	89	90	153	235
Revenu agricole <sup>4</sup>	112	24	217	53	113	204	89	97	149	231
Revenu total <sup>5</sup>	n.d.	n.d.	n.d.	87	97	142	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

n.d. : non disponible.

a.  $100 \times Q_i / Q$  où  $Q_i$  est la moyenne du type d'exploitations  $i$  et  $Q$  la moyenne de l'ensemble des exploitations

b. Pour le Canada et le Danemark, les types d'exploitations sont classés dans les mêmes quartiles que l'ensemble des exploitations alors que pour l'Union européenne, des quartiles spécifiques ont été calculés pour chaque type d'exploitations.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et de l'utilisation à la ferme.

2. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.

3. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.

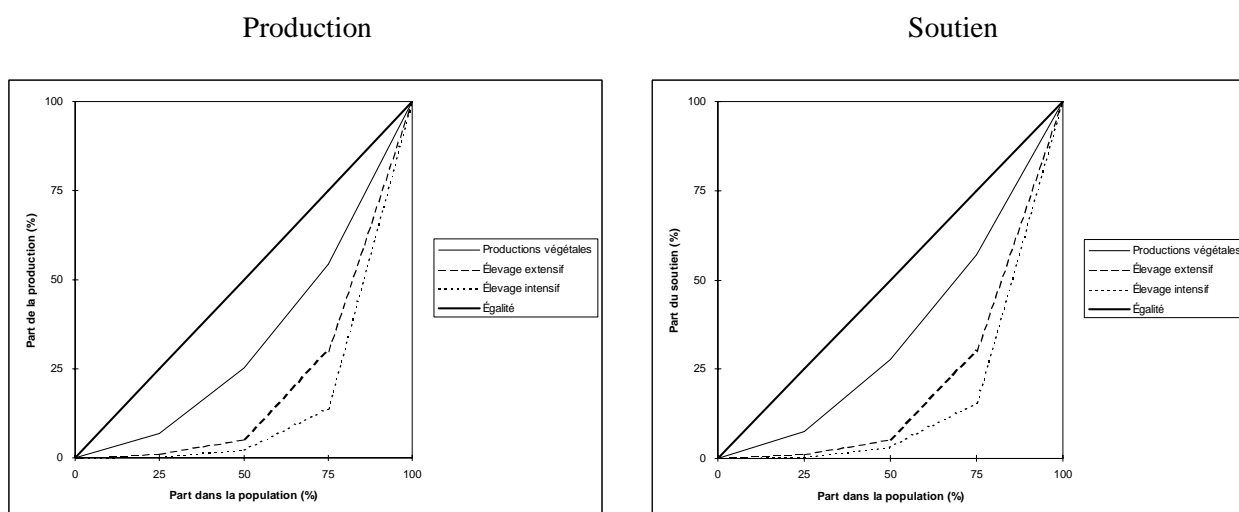
4. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements.

5. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole.

Source : Tableaux A9, A10, A11 de l'annexe 2.

Pour le **Danemark**, l'ensemble des exploitations a été divisé en trois catégories : les exploitations orientées vers les productions végétales (grandes cultures et horticulture) qui représentent près de la moitié du total des exploitations ; les exploitations d'élevage extensif (bovins laitiers, bovins viande, ovins et équins) qui représentent environ un tiers des exploitations ; et les exploitations d'élevage intensif qui regroupent le reste des exploitations, principalement spécialisées en élevage de porc et de volaille mais aussi exploitations mixtes (cf. définitions dans l'annexe 1). Le graphique 7 montre que les exploitations orientées vers les produits végétaux ont la répartition de la production et du soutien la plus égale des trois catégories et les exploitations d'élevage intensif la répartition la plus inégale.

**Graphique 7. Concentration de la production et du soutien au Danemark, 1995**



Source : Tableau A10 de l'annexe 2.

La mesure de l'écart entre la moyenne du dernier quartile et celle du premier, rapporté à la moyenne de l'ensemble des exploitations, indique que dans les trois types d'exploitations, le soutien est un peu plus également réparti que la production mais que dans les exploitations d'élevage, cette différence est infime. Ceci est confirmé par l'examen de la contribution de chaque quartile à la valeur de la production et du soutien. Pourtant, la proportion de paiements directs par rapport au soutien des prix du marché est souvent importante, davantage dans les exploitations orientées vers les productions végétales que dans les exploitations d'élevage extensif, et ces paiements ont une répartition plus égale que la production (tableau A10 en annexe). Pour tous les types d'exploitations, la part des paiements directs dans l'ensemble du soutien décroît lorsque la taille de l'exploitation augmente ce qui traduit le fait que ces paiements soient répartis plus également que le soutien des prix du marché. Mais ce degré d'égalité varie selon le type de paiement et le type d'exploitation. Globalement, le soutien n'améliore que peu la répartition du revenu.

Dans le cas du Danemark, on distingue les paiements aux productions végétales comprenant les primes à l'hectare et les primes au gel des terres ; les paiements aux productions animales notamment les primes à la vache allaitante, les primes aux jeunes bovins et aux veaux mâles ; et les autres paiements à la production, notamment les subventions reçues pour les activités forestières et d'agritourisme, les programmes environnementaux et de boisement, et les aides structurelles. Dans tous les types d'exploitations et dans tous les quartiles, les paiements aux productions végétales sont beaucoup plus importants que les autres paiements. Leur répartition est donc proche de celle de l'ensemble des paiements ou inversement. Les paiements aux productions animales sont en comparaison très faibles et leur

répartition est nettement plus égale que celle des paiements aux productions végétales. Les autres paiements à la production sont également de faible importance relative sauf dans le cas du dernier quartile des exploitations d'élevage. Ainsi, leur répartition apparaît plus inégale que la moyenne pour ces exploitations alors que dans les exploitations orientées vers les productions végétales, ils ont une répartition relativement égale.

En comparant la moyenne de chaque type d'exploitations à celle de l'ensemble des exploitations, on trouve que les exploitations d'élevage intensif ont un revenu et une production deux fois plus élevés alors que les exploitations d'élevage extensif se situent un peu au-dessus de la moyenne. Par contre, les exploitations orientées vers les productions végétales ne représentent en moyenne qu'environ la moitié de la production de l'ensemble des exploitations et leur revenu est moitié moindre. Ces inégalités entre type d'exploitations sont atténuées lorsque les revenus non agricoles sont pris en compte mais les exploitations d'élevage intensif conservent un revenu nettement supérieur à celui des deux autres types.

En ce qui concerne le soutien, les exploitations d'élevage extensif reçoivent davantage que la moyenne, à la fois pour le soutien des prix du marché et pour les paiements directs. Les exploitations d'élevage intensif reçoivent, elles aussi, plus de soutien des prix du marché que la moyenne et plus de paiements directs, notamment ceux attribués à la production végétale. En effet, bien qu'il soit resté très inférieur à celui des autres productions animales, le soutien des prix du marché pour le porc et la volaille était inhabituellement élevé en 1995<sup>10</sup>. En outre, les types d'exploitations du Danemark ne sont pas très étroitement définis et, par exemple, la catégorie des exploitations d'élevage intensif contient des exploitations mixtes et des exploitations combinant l'élevage intensif avec la culture de céréales (cf. annexe 1 pour une définition plus précise des types d'exploitations). Ceci explique pourquoi elles reçoivent en moyenne plus de paiements aux productions végétales que la moyenne de l'ensemble des exploitations. Pour toutes les catégories de soutien, les exploitations orientées vers les productions végétales se situent en dessous de la moyenne des exploitations. Ceci indique que le soutien accroît les écarts de revenu entre exploitations orientées vers les productions végétales et exploitations d'élevage intensif.

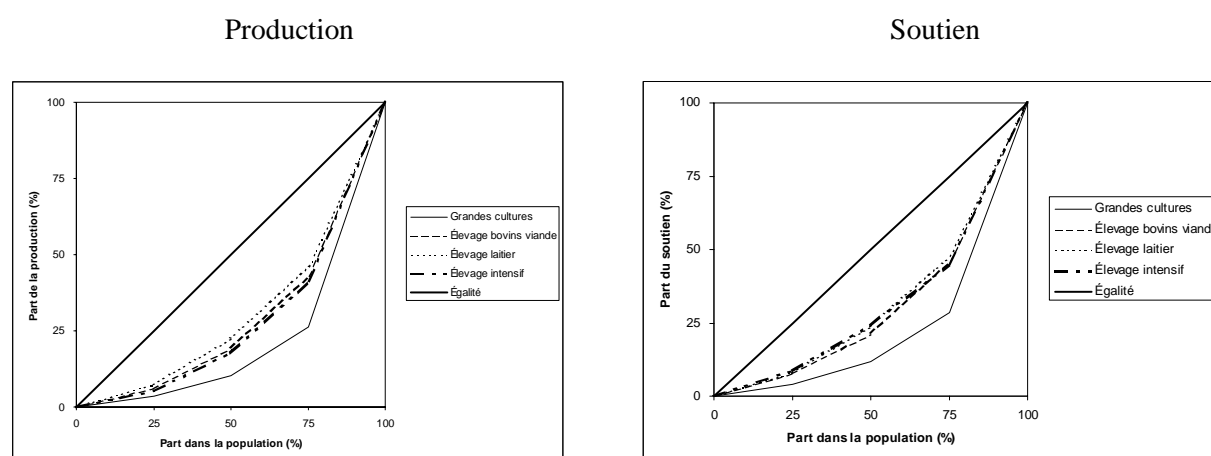
Pour l'Union européenne, quatre types d'exploitations ont été examinés : les exploitations de grandes cultures, les exploitations d'élevage bovin à viande, les exploitations laitières et les exploitations d'élevage intensif -- porc et volaille (cf. définitions dans l'annexe 1). Elles regroupent respectivement 31, 12, 14 et 14 pour cent des exploitations de l'Union (tableau 5). Comme le montre le graphique 8, la production et le soutien sont nettement plus concentrés dans les exploitations de grandes cultures que dans les différents types d'élevages, ces derniers ayant un profil de répartition très semblable.

Dans tous les types d'exploitations, le soutien a une répartition légèrement plus égale que la production et a donc un effet redistributif positif quoique limité sur le revenu. Cependant, la dispersion du soutien, mesurée par l'écart entre la moyenne du dernier quartile et celle du premier, rapporté à la moyenne de l'ensemble des exploitations, est assez proche de celle de la production, l'écart le plus net (0.3 points de pourcentage) étant observé dans les élevages intensifs (tableau 4).

A l'aide de courbes de Lorenz, la concentration de différents types de paiements directs a été comparée à celle du total de ces paiements et à celle du soutien des prix du marché. Dans le cas des exploitations de grandes cultures, le graphique 9 indique que l'ensemble des paiements directs a une répartition pratiquement superposée à celle du soutien des prix du marché mais que certains types de paiements comme les primes au gel des terres et les paiements aux productions animales ont une répartition plus inégale.

---

10 . Il convient de noter que le soutien des prix du marché pour les céréales secondaires et les graines oléagineuses d'origine intérieures utilisées dans l'alimentation animale (surcoût de l'alimentation animale) n'est pas déduit du soutien des prix du marché des productions animales.

**Graphique 8. Concentration de la production et du soutien dans l'Union européenne, 1995**

Source : Tableau A11 de l'annexe 2.

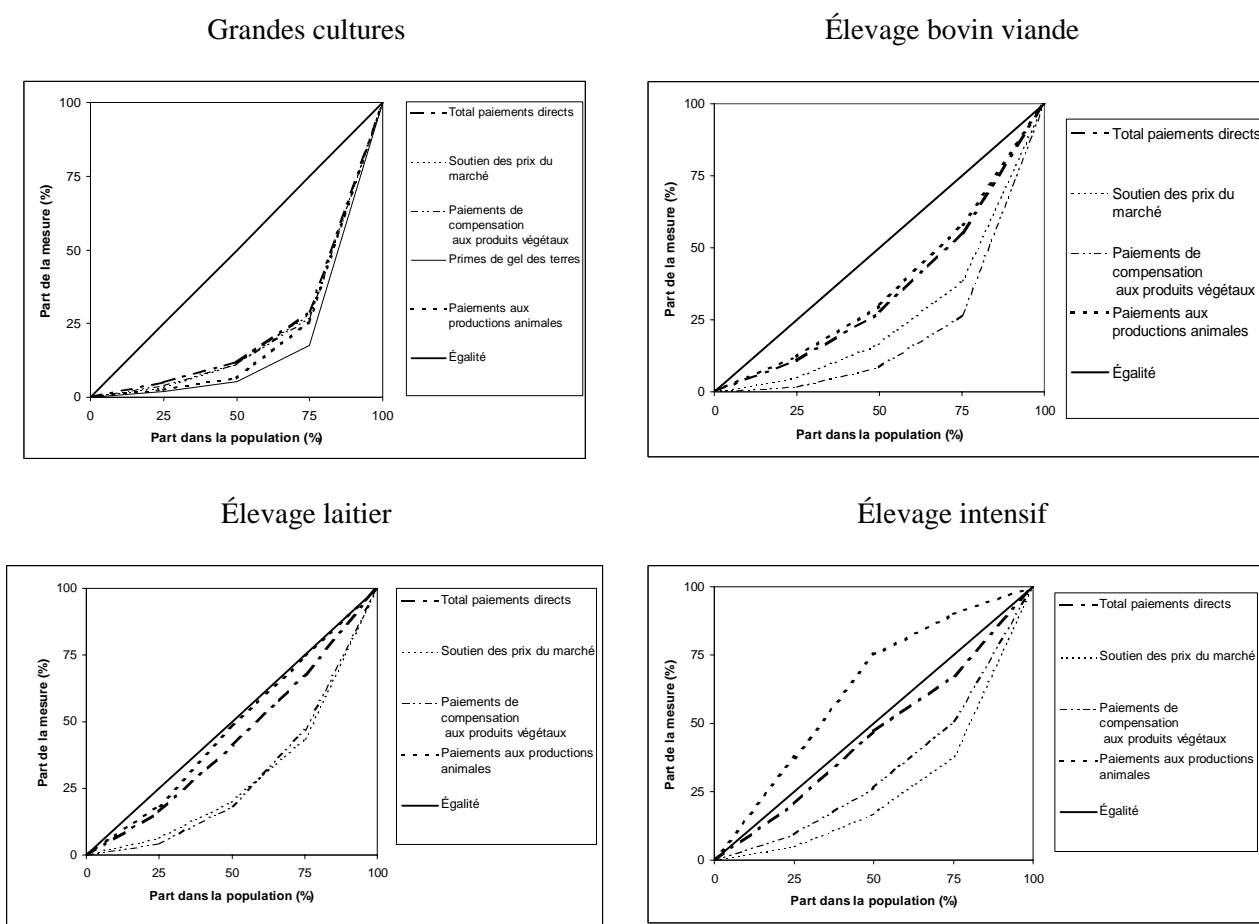
Pour les exploitations d'élevage bovin à viande, les paiements aux productions animales qui représentent environ les deux tiers du total des paiements sont les plus également répartis (graphique 9). Ce résultat est cohérent avec le fait que pour la plupart de ces paiements, versés par tête de bétail, le nombre d'animaux éligible par exploitation est plafonné. Par contre, les paiements de compensation aux produits végétaux sont plus inégalement répartis que le soutien des prix du marché (graphique 9).

Dans les exploitations laitières, les paiements aux productions animales qui représentent environ un quart du total des paiements ont une répartition égale (graphique 9). Enfin, dans les exploitations d'élevage intensif, c'est l'ensemble des paiements directs qui est également réparti dans la population tandis que les paiements aux productions animales qui représentent en moyenne un quart du total des paiements se situent au-dessus de la courbe d'égalité (graphique 9), ce qui signifie que les plus petites exploitations reçoivent un pourcentage de paiements supérieur à leur part dans la population totale.

Lorsque l'on considère la moyenne de chaque type d'exploitations, la part des paiements directs dans l'ensemble du soutien est la plus élevée dans les exploitations de grandes cultures à cause de l'importance des paiements à l'hectare (tableau A11 en annexe). Les exploitations laitières et celles d'élevage intensif reçoivent plus de paiements directs que la moyenne des exploitations. Elles reçoivent en particulier des montants relativement importants de paiements aux productions végétales. Ceci traduit le fait que les types d'exploitations ne soient pas définis de façon très étroite. La part de ces paiements dans le total du soutien est la plus faible car elles reçoivent encore plus de soutien des prix du marché que la moyenne et que les autres types d'exploitations (tableau 5). Dans le cas des exploitations d'élevage intensif, le niveau relativement élevé du soutien des prix du marché est particulier à l'année examinée. Il convient cependant de noter qu'il serait moindre si le soutien des prix du marché pour les céréales secondaires et les graines oléagineuses d'origine intérieures utilisées dans l'alimentation animale (surcoût de l'alimentation animale) était déduit du soutien des prix du marché des productions animales. Au total, les exploitations laitières ont deux fois plus de soutien que la moyenne et les exploitations d'élevage intensif sont soutenues une fois et demi plus que la moyenne. Si les exploitations d'élevage bovin à viande reçoivent un peu plus de soutien que la moyenne, les exploitations de grandes cultures en ont nettement moins (80 pour cent).

Au niveau du revenu net d'exploitation, les exploitations de grandes cultures et les exploitations d'élevage bovin à viande sont à égalité à 90 pour cent de la moyenne de l'ensemble des exploitations. Par contre, les exploitations laitières ont un revenu supérieur de 50 pour cent à la moyenne et les exploitations d'élevage intensif ont plus du double du revenu moyen de l'ensemble des exploitations. On peut donc dire que les exploitations de grandes cultures sont les moins soutenues des quatre types examinés et que ce soutien ne leur permet pas d'atteindre le revenu moyen. Le soutien dont bénéficient les exploitations d'élevage bovin à viande est un peu plus élevé mais il ne leur permet pas non plus d'atteindre le revenu moyen. En ce qui concerne les exploitations laitières, le soutien leur permet d'avoir un revenu moyen supérieur à celui de l'ensemble des exploitations. Enfin, dans les exploitations d'élevage intensif, un soutien élevé se rajoute à un revenu sans soutien le plus important parmi les quatre types d'exploitations examinés.

**Graphique 9. Concentration de différents types de mesures de soutien dans l'Union européenne, pour différents types d'exploitations, 1995**



Source : Tableau A11 de l'annexe 2.



### *Les disparités régionales ou entre zones géographiques*

Bien que la base de données des indicateurs structurels ne contienne en général pas d'informations régionales, les exploitations suisses sont groupées par zones, de plaine et de montagne, car certains paramètres de programmes de paiements directs dépendent de l'altitude. Pour le Danemark, des moyennes par région des variables utilisées dans cette étude sont publiées annuellement par le ministère de l'Agriculture et des Pêcheries (1996). Nous avons utilisé ces deux exemples pour illustrer le problème des disparités régionales. Celles-ci dépendent des différences régionales de taille économique des exploitations, d'orientation de leur production et du taux de soutien dont bénéficie chaque produit.

Pour ce qui concerne la **Suisse**, le tableau 6 montre que les exploitations de plaine sont plus riches et les exploitations de montagne moins riches que la moyenne des exploitations témoins, que l'on considère le revenu agricole ou le revenu total. Parce que le soutien est distribué comme la production, les exploitations de plaine reçoivent 10 pour cent de soutien des prix du marché en plus que la moyenne et seulement 4 pour de soutien total en plus. En effet, les exploitations de montagne reçoivent plus de paiements directs que les exploitations de plaine car certains paiements directs leur sont principalement destinés. Il s'agit des paiements pour conditions de production difficiles qui, pourtant, ne représentent en moyenne que 20 pour cent des paiements directs et 4.5 pour cent du soutien total pour l'ensemble des exploitations. Par contre, les paiements écologiques vont plutôt aux exploitations de plaine mais sans contrebalancer l'effet des paiements pour conditions de production difficiles. Il semble donc que l'ensemble du soutien favorise les zones de plaine, même si un petit montant de paiements directs ciblés sur les zones de montagne permet de réduire quelque peu cette inégalité.

**Tableau 6. Comparaison entre les zones de plaine et les zones de montagne en Suisse**

Moyenne des exploitations de chaque zone en % de la moyenne de l'ensemble des exploitations (1)	Zones de plaine	Zones de montagne
Production brute	107	74
Paiements directs (DP)	90	123
Complémentaires	100	100
Écologiques	125	75
Conditions de production difficiles	33	250
Orientation de la production	100	100
Soutien des prix du marché (MPS)	110	63
Soutien total (MPS+DP)	104	76
Revenu d'exploitation net	108	81
Revenu agricole	111	79
Revenu total	107	84

1.  $100 \cdot Q_i / Q$  où  $Q_i$  est la moyenne des exploitations de la zone  $i$  et  $Q$  la moyenne de l'ensemble des exploitations suisses.  
Source : Tableau A13 de l'annexe 2.

Au **Danemark**, les exploitations situées sur les îles ont en moyenne un revenu agricole équivalent à celui des exploitations de la péninsule du Jutland mais leur revenu total est plus élevé car les salaires non agricoles de l'exploitant et de sa famille sont plus importants (tableau A12 en annexe). Par contre, elles reçoivent un peu moins de paiements directs et nettement moins de soutien des prix du marché car elles sont davantage spécialisées en productions végétales qu'en productions animales, et que l'élevage bovin laitier et à viande est plutôt protégé par du soutien des prix du marché.

En calculant le ratio entre le maximum et le minimum de la moyenne des groupes pour chaque variable, on observe que la disparité de revenu agricole entre la région la plus riche et la région la plus pauvre ne dépasse pas 1.7 et que ce ratio se resserre jusqu'à 1.3 lorsque toutes les sources de revenus sont prises en compte (tableau 7). Le soutien des prix du marché est la variable la moins bien répartie entre régions avec un ratio de 3.1. Les disparités entre types d'exploitation, mesurées par ce ratio, sont plus importantes mais ne dépassent pas 5 pour la production et le soutien des prix du marché, et se réduisent à 1.6 pour le revenu total. Par contre, les écarts entre quartiles sont considérables pour la valeur de la production (ratio de 34) ou pour le soutien des prix du marché (ratio de 60). La moyenne du revenu agricole du premier quartile d'exploitations étant négative, le ratio entre le revenu agricole du dernier quartile et celui du premier quartile ne peut être calculé. Quant au ratio entre le revenu total maximal et le minimal, il est égal à 3. Ces chiffres doivent être considérés comme indicatifs d'une hiérarchie des écarts entre taille économique, type d'exploitation et région mais pas en tant que mesure exacte car, étant calculés sur des moyennes de groupes, ils dépendent de la précision de la définition de ces groupes.

**Tableau 7. Comparaison des disparités entre régions, tailles et types d'exploitation au Danemark**

Ratio entre le maximum et le minimum de la moyenne de chaque groupe	Taille	Type d'exploit.	Régions
Production brute	34	4.4	1.9
Paiements directs (DP)	11	1.7	1.6
Soutien des prix du marché (MPS)	60	4.8	3.1
Soutien total (MPS+DP)	23	2.9	2.2
Revenu d'exploitation net	n.c.	3.6	1.6
Revenu agricole	n.c.	3.8	1.7
Revenu total	3	1.6	1.3

n.c. : non calculable.

Source : Tableaux A1, A5, A12 de l'annexe 2.

## 5. Conclusions

Malgré des limitations dues à l'utilisation de données agrégées, l'analyse présentée ci-dessus permet de tirer quelques conclusions globales sur la répartition du soutien dans les pays examinés, sur la capacité redistributive des mesures gouvernementales et sur l'efficacité des politiques à cibler le soutien dans le cas de certains objectifs identifiant une population particulière.

Comme bon nombre des travaux précédents du Secrétariat dans le domaine des politiques agricoles, cette étude illustre l'importance d'avoir des objectifs clairement définis et de disposer de données fiables pour mesurer les résultats. En effet, évaluer les politiques en termes d'équité ou de ciblage reste difficile, à la fois parce que ces critères ne sont pas nécessairement explicites dans la définition des objectifs et qu'ils peuvent être fondamentalement en contradiction avec eux, mais aussi parce que les données collectées ne permettent pas toujours d'évaluer finement les politiques. Par exemple, les mesures spécifiques ne sont pas toujours identifiées et les revenus non agricoles ne sont pas toujours pris en compte, empêchant ainsi l'évaluation correcte des problèmes de revenu des ménages agricoles.

En outre, le fait de travailler sur des données agrégées ne permet pas de calculer des indicateurs de dispersion indépendants des groupes considérés. Cependant, même si la mesure des écarts des variables entre groupes n'est pas exacte dans l'absolu, leur hiérarchie permet de tirer des conclusions pertinentes qui sont confirmées par la mesure de la concentration. Par ailleurs, pour évaluer le ciblage des politiques sur des critères spécifiques, il faudrait pouvoir disposer de données individuelles ou agrégées selon ces critères particuliers.

En interprétant les résultats de cette analyse, il faut garder à l'esprit que la répartition du soutien et son impact redistributif sur le revenu ne dépendent pas que du type de mesure gouvernementale employé, et notamment de son effet sur la production, mais aussi des orientations (composition de la production) des exploitations des différents groupes et du niveau de soutien de chaque produit. Ceci est particulièrement net dans le cas du Canada où le soutien a une répartition par classe de taille d'exploitation plus inégale que la production car les exploitations laitières comptent parmi les plus grandes et que le lait est de loin le produit le plus soutenu. En examinant la répartition par taille d'exploitations plus spécialisées, l'effet de la différence de soutien selon le produit serait atténué et le lien d'une mesure de soutien spécifique avec la production serait mieux identifié mais cela n'a pas été réalisé dans cette étude.

Les principales conclusions de l'analyse qui précède sont groupées dans les catégories suivantes :

### *La répartition de la production, du soutien et des revenus*

- Dans toutes les catégories de groupes, le soutien des prix du marché a une répartition très proche de celle de la production malgré quelques différences dues à la composition moyenne de la production des exploitations du groupe.
- En moyenne, les paiements directs ont une répartition plus égale que le soutien des prix du marché et que la production mais la différence est somme toute mesurée. Ceci reflète le lien encore important qui existe entre la plupart des paiements directs et la production ou les facteurs de production. Il existe quelques paiements ciblés, qui ont une répartition inverse à la taille, mais ils sont minimes par rapport à l'ensemble du soutien.
- Au total, le soutien est, dans la plupart des cas, légèrement plus également réparti que la production par taille d'exploitation.

- D'après les exemples étudiés, les écarts de production, de soutien et de revenu entre régions sont moindres que ceux entre types d'exploitations ou entre classes de taille. Cette conclusion pourrait être modifiée dans le cas de grands pays mais on peut penser que les écarts entre classes de taille resteraient les plus importants.
- Lors de la dernière décennie, la répartition de la production, du soutien et des revenus dans les pays considérés a peu évolué : elle est devenue légèrement plus inégale au Danemark et en Nouvelle-Zélande et un peu plus égale en Finlande et au Japon.

### *L'équité*

- Parce que la répartition du soutien est proche de celle de la production, les plus grandes exploitations, et donc les plus riches, en sont les principales bénéficiaires. De ce fait, le soutien est inéquitable mais en même temps, dans la plupart des pays, le soutien a, dans son ensemble, un léger effet redistributif sur le revenu par taille d'exploitation car, comme indiqué ci-dessus, il a une répartition un peu plus égale que la production.
- Par type d'exploitation, le soutien a plutôt tendance à accroître les disparités de revenu mais aucune conclusion générale ne peut être tirée de cette étude sur l'effet redistributif du soutien sur les disparités de revenu entre régions.
- Les petites exploitations sont plus dépendantes du soutien que les grandes, même si elles ne reçoivent qu'une faible proportion du total.
- La prise en compte des revenus non agricoles atténue les écarts de revenu entre exploitations selon la taille, le type et la région.

### *Le ciblage*

- L'existence de revenus agricoles négatifs pour la moyenne des groupes ne s'observe que parmi les plus petites exploitations dans les pays où la définition d'une exploitation agricole est large c'est-à-dire lorsque le revenu agricole ne représente qu'une faible part du revenu total.
- L'exemple de la Suisse a montré que, malgré l'existence de paiements ciblés vers certaines régions défavorisées, la structure des exploitations fait que les exploitations de ces zones reçoivent globalement moins de soutien que les exploitations des autres zones.
- L'ensemble du soutien est concentré vers les exploitations les plus grandes, ce qui peut constituer un objectif de la politique de certains pays qui veulent favoriser ces exploitations.
- Dans de nombreux pays, le soutien est ciblé vers des productions particulières jugées importantes pour des raisons de sécurité alimentaire, d'environnement ou de développement rural mais l'étude présentée ici n'illustre pas ces questions.
- Dans certains pays, il existe des transferts ciblés vers la fourniture de services environnementaux mais ils n'ont pas pu être identifiés dans cette étude et, dans tous les cas, ils ne représentent qu'une très faible part de la valeur totale du soutien d'après la base de données des ESP.

En résumé, si l'on admet, comme l'ont fait les ministres de l'Agriculture des pays de l'OCDE dans leur Communiqué (OCDE, 1998a), que l'équité est un critère opérationnel des politiques agricoles, cette analyse montre que l'ensemble du soutien, en particulier le soutien des prix du marché, ne respecte pas ce critère car il est concentré sur les exploitations les plus grandes et les plus riches. Pour les années considérées dans l'analyse, il en est de même pour la plupart des paiements directs. Par la suite, des réformes ont été introduites ou décidées dans certains pays comme les États-Unis et l'Union européenne (Agenda 2000) et il serait intéressant de considérer la nouvelle situation lorsque les données seront disponibles, bien qu'à priori, la description des nouvelles mesures ne permette pas de penser que leur distribution sera nettement différente.

Les objectifs des politiques agricoles en matière de revenu peuvent comporter trois aspects. Le premier en importance est d'atteindre la parité de revenu entre le secteur agricole et le reste de l'économie. Une étude de l'OCDE a montré que, lorsqu'on considérait le revenu global des ménages, cet objectif était atteint dans la plupart des pays de l'OCDE (OCDE, 1995a). Cette conclusion a été confirmée par des mises à jour ultérieures (OCDE, 1998c ; encadré 2). Le deuxième objectif consiste à remédier au problème des bas revenus en agriculture. Cette question n'est pas examinée spécifiquement dans cette étude mais l'on peut dire que ce problème n'est pas généralisé car il n'est pas observable dans les moyennes des groupes examinés lorsque l'ensemble des revenus des ménages agricoles est pris en compte, ni dans les quartiles supérieurs lorsque seul le revenu agricole est considéré. Enfin, le troisième objectif potentiel est de réduire les disparités de revenus dans le secteur agricole, ce qui renvoie à la notion d'équité. Dans la plupart des cas examinés, le soutien actuel ne joue que faiblement ce rôle pour ce qui est des disparités entre exploitations de taille différente et a plutôt tendance à accentuer les disparités entre types d'exploitations.

Lorsque le soutien atteint ses objectifs, notamment en matière de revenu, ce n'est pas avec une efficacité optimale. Ainsi, fournir un soutien dont l'essentiel va aux plus grandes exploitations pour limiter l'incidence des bas revenus dans le secteur est plus coûteux que de fournir un supplément de revenu qu'aux ménages qui en ont réellement besoin. De la même façon, pour réduire les disparités de revenu dans le secteur, des mesures ciblées sur les exploitations en situation défavorisée seraient plus efficaces par rapport aux coûts. Au vu des performances des politiques agricoles en matière de revenu, par rapport à leur coût, le recours à des politiques sociales ciblées semble plus approprié.

D'autres aspects de la question du revenu des ménages agricoles seront l'objet de travaux de la Direction prévus dans le programme de travail pour 1999-2000 sous le point 4 '*Nouveaux instruments et approches visant à répondre aux objectifs multiples de l'agriculture et à faciliter l'ajustement structurel*'. Ainsi, un projet prévoit d'examiner l'incidence et les causes des bas revenus des ménages agricoles puis d'évaluer l'efficacité des politiques agricoles à résoudre ce problème. Dans un autre projet, les approches permettant de gérer les risques en matière de revenu seront également examinées et évaluées. Enfin, un rapport de synthèse présentera une évaluation de la mise en œuvre des paiements directs au regard des objectifs communs, des principes d'action et des caractéristiques opérationnelles énoncés lors de la réunion ministérielle de 1998, en se fondant largement sur les résultats de différents travaux de la Direction, notamment la présente étude, les projets mentionnés dans ce paragraphe et les travaux sur la multifonctionnalité, sur l'emploi, sur la classification des politiques agro-environnementales et sur les caractéristiques de ces mesures qui créent une "distorsion minimale de la production et des échanges".

## BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHET, J. (1997), *Politique agricole et justice dans la société. Une radioscopie des aides à l'agriculture à la lumière de la philosophie sur la justice*, INRA Économie et sociologie rurales, Grignon, études économiques, n° 27, janvier.
- JOSLING, T. E. et HAMWAY, D. (1972), 'Distribution of Costs and Benefits of Farm Policy', *Burdens and Benefits of Farm-Support Policies*, de T. E. Josling, Brian Davey, Alistair McFarquahr, A.C. Hannah and Donna Hamway, Trade Policy Research Centre, Agricultural Trade Papers, mars.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHERIES DU DANEMARK (1996), *Landbrugsregnskabsstatistik 1995/96*, Statens Jordbrugs -- og Fiskeriøkonomiske Institut, Série A n° 80, Copenhague.°
- OCDE (1995a), *Ajustement du secteur agricole des pays de l'OCDE : problèmes et réponses*, 'Examen des revenus des ménages agricoles dans les pays de l'OCDE', Paris.
- OCDE (1995b), *A Review of Farm Household Incomes in OECD Countries*, OCDE/GD(95)97, Paris.
- OCDE (1995c), *Ajustement du secteur agricole des pays de l'OCDE : problèmes et réponses*, 'Efficacité des transferts résultant du soutien des prix agricoles', Paris.
- OCDE (1996a), *Distribution du soutien agricole* [AGR/CA/APM(96)12], Paris.
- OCDE (1996b), *Projet relatif aux indicateurs structurels* [AGR/CA/APM(96)10], Paris.
- OCDE (1998a), *L'agriculture dans un monde en mutation : quelles politiques pour demain ?* Communiqué de presse de la réunion du Comité de l'agriculture au niveau ministériel [SG/COM/NEWS(98)22], 5-6 mars, Paris.
- OCDE (1998b), *La réforme de la politique agricole et l'économie rurale dans les pays de l'OCDE*, Paris.
- OCDE (1998c), *Réforme de la politique agricole, Bilan des réalisations*, Document de discussion préparé sous la responsabilité du Secrétaire général pour la réunion du Comité de l'agriculture de l'OCDE au niveau ministériel, 5-6 mars, Paris.
- OCDE (1999), *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : mesure du soutien et informations de base 1999*, Paris.
- PIKETTY, T. (1997), *L'économie des inégalités*, Repères, La découverte, Paris.
- RENWICK, A.W. et HUBBARD, L.J. (1994), 'Distributional Aspects of the UK Costs of the Common Agricultural Policy', *Food Policy*, volume 19, n° 5, pp. 459-468.
- TWEETEN, L.G. (1993), 'Government Commodity Program Impact on Farm Numbers' dans *Size, Structure and the Changing Face of American Agriculture*, publié par Hallam, Boulder Colorado, États-Unis, Westview Press Inc.

## ANNEXE 1. SOURCES ET DÉFINITIONS

Une description des enquêtes et une définition détaillée des variables sont fournies dans OECD (1995), *A Review of Farm Household Incomes in OECD Countries* [OCDE/GD(95)97].

### **Australie**

**Source :** ABARE, Australian agricultural and grazing industries survey ; et Australian dairy industry survey.

**Champ :** La première enquête groupe des exploitations qui cultivent principalement des céréales, des oléagineux et/ou des protéagineux ; des exploitations qui élèvent principalement des ovins ou des bovins et qui cultivent principalement des céréales, des oléagineux et/ou des protéagineux ; des exploitations qui élèvent principalement des ovins ; des exploitations qui élèvent principalement des bovins ; et des exploitations qui élèvent principalement à la fois des ovins et des bovins. La seconde enquête groupe des exploitations spécialisées dans l'élevage laitier. Les deux enquêtes couvrent des établissements dont la valeur de la production agricole est estimée à 22 500 \$A ou plus au moment du recensement de 1996.

**Échantillon :** L'échantillon comprend 1 600 exploitations représentant 2 pour cent de la population. Les pondérations d'échantillonnage sont calculées de manière à ce que l'estimation du nombre d'exploitations, de la superficie cultivée et de la taille du cheptel dans les diverses régions et industries corresponde le mieux possible aux données connues du Bureau des statistiques australien (recensement agricole). L'échantillon contient une plus forte proportion d'exploitations de grande taille que de petite taille.

### **Définitions :**

Production brute : Recettes agricoles.

Paiements directs : Non disponible.

Revenu net d'exploitation : Recettes totales -- coûts totaux (dépenses pour l'achat de matériel et de services et pour le paiement du travail salarié).

Revenu agricole : Non disponible.

Revenu non agricole : Salaires non agricoles + revenu d'autres activités + investissement + transferts sociaux.

Revenu total : Revenu net d'exploitation + revenu non agricole.

## Canada

**Source** : Agriculture et agroalimentaire Canada, données fiscales.

**Champ** : Les données ne comprennent que les exploitations avec des recettes de 2 000 \$Can ou plus.

**Échantillon** : L'échantillon représente environ 235 000 exploitations.

### **Définitions** :

Production brute (= Revenu agricole brut pour impôt) : Recettes agricoles brutes [Recettes de produits végétaux, de produits animaux + paiements des programmes + autres recettes agricoles (travail occasionnel + équivalent loyer + produits d'assurance + autres produits)] + vente de quota + ajustement d'inventaire.

Paiements directs : Paiements des programmes.

Dépenses totales pour impôt : Dépenses totales d'exploitation agricoles + amélioration des terres + ajustement d'inventaire.

Revenu net d'exploitation : Recettes agricoles brutes + paiements des programmes - dépenses d'exploitation.

Revenu agricole : Revenu agricole brut pour impôt - dépenses totales pour impôt.

Revenu non agricole : Non disponible à partir de cette source.

### **Définition des types d'exploitations** :

**Exploitations de grandes cultures** : Exploitations dont plus de 50 pour cent des recettes agricoles brutes provient de la vente de blé, de céréales secondaires, d'oléagineux, de maïs, de pois, de haricots et de mélanges de grandes cultures.

**Exploitations d'élevage bovin** : Exploitations dont plus de 50 pour cent des recettes agricoles brutes provient de la vente de bovins.

**Exploitations laitières** : Exploitations dont plus de 50 pour cent des recettes agricoles brutes provient de la vente de produits laitiers -- par exemple lait et crème. Cette catégorie comprend les exploitations dont 40 pour cent des recettes agricoles brutes ou plus provient de la vente de produits laitiers et 10 pour cent ou plus provient de l'élevage et la vente de bovins laitiers.

## Danemark

**Source** : Statens Jordbrugs-og Fiskeriøkonomiske Institut, Landbrugsregnskabsstatistik (Comptes des exploitations agricoles).

**Champ** : Toutes les exploitations qui, selon le recensement agricole et horticole de l'Office de statistique danois, ont une marge brute standard d'origine agricole égale ou supérieure à 50 pour cent de la marge brute standard totale provenant de la production agricole et horticole, et qui ont une superficie cultivée totale, bois et jardins exceptés, de 5 ha ou plus. La population peut cependant comprendre des exploitations



de moins de 5 ha si leur taille économique est supérieure ou égale à 4 UDE (Unité de dimension économique).

**Échantillon :** L'échantillon total consiste en à peu près 2 000 exploitations représentant 3 pour cent de la population totale. Le taux de sondage varie selon les groupes.

**Définitions :**

Production brute : Recettes de la vente de produits agricoles et des services aux autres exploitations + variations de stocks + paiements directs.

Paiements directs : Subventions aux productions végétales + subventions aux productions animales + subventions générales.

Revenu net d'exploitation : Profit brut d'activités agricoles + dépréciation.

Revenu agricole : Production brute - coûts de production.

Revenu non agricole : Logement + profit brut d'activités non agricoles + salaires de l'exploitant + salaires des autres membres de la famille + pensions et allocations + revenu d'investissements + allocations familiales.

Revenu total : Revenu agricole + revenu non agricole.

**Définition des types d'exploitations :**

**Exploitations orientées vers les productions végétales :**

1. **Céréales, colza, protéagineux et gel des terres :** Plus des 2/3 de la MBS (Marge brute standard) provenant de la culture de céréales, de colza, de protéagineux et des subventions pour le gel des terres.
2. **Grandes cultures mixtes :** Plus des 2/3 de la MBS provenant des grandes cultures mais pas plus des 2/3 provenant des céréales, du colza, des pois et des cultures fourragères.
3. **Grandes cultures et horticulture :** Plus de 1/3 de la MBS provenant des grandes cultures, et plus de 1/3 de l'horticulture ou des vergers et pépinières. Également les exploitations dont plus de 1/3 de la MBS provient de l'horticulture ou des vergers et pépinières ; aucune autre production ne contribue à plus de 1/3 de la MBS totale.
4. **Exploitations mixtes, grandes cultures :** Plus de 1/3 et pas plus des 2/3 de la MBS totale provenant des grandes cultures ; aucune autre production ne contribue seule à plus de 1/3 de la MBS totale.

**Exploitations d'élevage extensif :**

5. **Élevage laitier :** Plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage laitier, et plus des 2/3 de la MBS de l'élevage laitier provenant des vaches laitières.

6. **Élevage bovin viande** : Plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage bovin, mais pas plus de 1/10 provenant des vaches laitières.
7. **Élevage bovin mixte** : Plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage bovin, et plus de 1/10 provenant des vaches laitières ; à l'exclusion des exploitations du type 5.
8. **Élevage bovin/ovin/équin** : Plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage bovin, ovin et équin, mais pas plus des 2/3 provenant de l'élevage bovin.
9. **Exploitations mixtes, élevage laitier** : Pas plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage bovin, ovin et équin, mais plus de 1/3 provenant de l'élevage laitier et plus des 2/3 de la MBS de l'élevage laitier provenant des vaches laitières ; aucune autre production ne contribue seule à plus de 1/3 de la MBS totale.
10. **Exploitations mixtes, élevage bovin/ovin/équin** : Plus de 1/3 et pas plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage bovin, ovin et équin ; à l'exclusion des exploitations du type 9 ; aucune autre production ne contribue à plus de 1/3 de la MBS totale.
11. **Élevage laitier + grandes cultures** : Plus de 1/3 de la MBS totale provenant de l'élevage laitier et plus de 1/3 des grandes cultures ; plus des 2/3 de la MBS de l'élevage laitier provenant des vaches laitières.
12. **Grandes cultures + élevage bovin/ovin/équin** : Plus de 1/3 de la MBS totale provenant des grandes cultures, et plus de 1/3 provenant de l'élevage bovin, ovin et équin ; à l'exclusion des exploitations du type 11.

**Exploitations d'élevage intensif :**

13. **Élevage porcin** : Plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage porcin.
14. **Élevage porcs/volaille** : Plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage de porcs et de volaille, mais pas plus des 2/3 de l'élevage porcin.
15. **Élevage porcs/volaille + élevage bovin/ovin/équin** : Plus de 1/3 de la MBS totale provenant de l'élevage de porcs et de volaille, et plus de 1/3 de l'élevage bovin, ovin et équin. Également les exploitations dont plus de 1/3 et pas plus des 2/3 de la MBS totale provient de l'élevage de porcs et de volaille ; aucune autre production ne contribue seule à plus de 1/3 de la MBS totale.
16. **Élevage porcs/volaille + grandes cultures** : Plus de 1/3 de la MBS totale provenant de l'élevage de porcs et de volaille, et plus de 1/3 provenant des grandes cultures.
17. **Exploitations mixtes** : Types d'exploitations non inclus ci-dessus.

**Union européenne**

**Source** : Commission des Communautés européennes, Base de données du Réseau d'information comptable agricole (RICA).

**Champ** : Les taux de couverture et les seuils de dimension sont présentés au tableau A. Dans de nombreux pays, seules les exploitations principales sont couvertes. La définition exacte varie selon le pays mais, en

général, ce sont des exploitations dans lesquelles au moins la moitié du revenu du ménage provient d'une activité agricole ou dont le chef consacre au moins la moitié de son temps à l'agriculture.

**Échantillon :** L'échantillon comprend 57 000 exploitations représentant 1.6 pour cent de la population. Les pondérations appliquées à l'échantillon pour extrapoler la population totale sont égales à la part des exploitations dans la population totale du groupe qu'elles représentent. Les groupes sont définis par région, par orientation et par taille.

### **Définitions :**

Production brute : Recettes des ventes + paiements directs + autres recettes.

Paiements directs : Subventions aux productions végétales (paiements compensatoires + primes de gel des terres + autres) + subventions aux productions animales (production laitière, autres bovins, ovins et caprins, autres) + autres subventions + subventions pour les consommations intermédiaires.

Revenu net d'exploitation : Revenu agricole + dépréciation.

Revenu agricole : Production brute - (consommations intermédiaires + dépréciation + salaires, loyers et intérêts payés).

Revenu non agricole : Non disponible.

### **Définition des types d'exploitations :**

#### **Exploitations de grandes cultures :**

**Spécialisées en céréales :** Plus des 2/3 de la MBS totale provenant des céréales.

**Grandes cultures :** Plus des 2/3 de la MBS totale provenant des grandes cultures ; céréales, oléagineux, protéagineux et jachères soumises au gel des terres sans autre utilisation rentable pas plus des 2/3 de la MBS totale.

**Cultures mixtes :** Plus de 1/3 et pas plus des 2/3 de la MBS totale provenant des grandes cultures ; aucune autre production ne contribue seule à plus de 1/3 de la MBS totale.

#### **Exploitations d'élevage bovin à viande :**

**Spécialisées dans l'élevage bovin -- élevage et engraissement :** Plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage bovin, mais pas plus de 1/10 provenant des vaches laitières.

**Spécialisées dans l'élevage bovin-laitier, élevage et engraissement combinés :** Plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage bovin, et plus de 1/10 provenant des vaches laitières ; à l'exclusion des exploitations laitières (voir ci-dessous).

**Élevage ovin, caprin et autres herbivores :** Plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage bovin, ovin et équin, mais pas plus des 2/3 provenant de l'élevage bovin.

#### **Exploitations laitières :**

**Spécialisées dans l'élevage laitier :** Plus des 2/3 de la MBS totale provenant de l'élevage laitier, et plus des 2/3 de la MBS de l'élevage laitier provenant des vaches laitières.

**Exploitations d'élevage intensif :**

*Spécialisées dans les granivores* : Plus des 2/3 de la MBS totale provenant des porcs et volaille.

*Tableau A. Champ et échantillon du RICA européen, 1995*

Pays	Taille minimum (UDE)	Taux de couverture (%)	Nombre d'exploitations
Allemagne	8	95	5 300
France	8	96	6 100
Italie	2	94	18 000
Belgique	12	96	1 000
Luxembourg	8	96	1 000
Pays-Bas	16	97	1 500
Danemark	4	100	2 000
Irlande	2	99	1 300
Royaume-Uni	8	98	2 500
Grèce	2	95	7 200
Espagne	2	95	10 100
Portugal	1	95	3 000
Autriche	8	--	2 000
Finlande	8	--	1 000
Suède	8	--	600
Union européenne	--	96	62 000

UDE : Unité de dimension économique.

MGS : Marge brute standard.

Source : Ministère de l'Agriculture français, SCEES.

## Finlande

**Source** : The Business and Income Statistics of Farming. Données fiscales.

**Champ** : A partir de 1993, la foresterie n'est plus incluse. Exploitations d'au moins deux hectares de terres arables cultivées qui sont imposées dans le cadre de la loi concernant l'impôt sur le revenu de l'agriculture.

**Échantillon** : Le Registre agricole est utilisé comme cadre d'échantillonnage. L'échantillon contient plus de 10 000 exploitations représentant environ 12 pour cent de la population visée. L'échantillon est choisi selon une méthode aléatoire, simple et stratifiée.

### Définitions :

Production brute : Recettes des produits végétaux et animaux + paiements directs + loyer des moyens de production + autre revenu agricole + consommation propre.

Paiements directs : Paiements de la Politique agricole commune + paiements pour les zones défavorisées + paiements environnementaux + autres paiements.

Revenu net d'exploitation : Revenu agricole + dépréciation.

Revenu agricole : Recettes agricoles brutes - coûts de production totaux.

Revenu non agricole : Non disponible.

## Japon

**Source** : MAFF, *Agricultural Yearbook*, Farm Household Economy Survey.

**Champ** : Exploitations commerciales uniquement. L'exploitation commerciale est un ménage agricole avec 0.3 ha ou plus, ou avec une plus petite superficie mais des ventes de produits agricoles excédant 500 000 yens.

**Échantillon** : L'échantillon de 1994 compte 10 000 ménages représentant 0.35 pour cent de la population (2.8 millions d'exploitations). Le taux de sondage est le même dans tous les groupes par région, type d'exploitation ou taille.

### Définitions :

Production brute : Recettes agricoles + subventions à la production + travail agricole mandaté + autre.

Paiements directs : Subventions à la production (les paiements pour mise hors production ne sont pas inclus).

Revenu net d'exploitation : Revenu agricole + dépréciation.

Revenu agricole : Production brute – dépenses agricoles totales.

Revenu non agricole : Recettes totales d'activités indépendantes non agricoles – dépenses totales non agricoles + salaires + loyers et intérêts + transferts sociaux.

Revenu total : Revenu agricole + non agricole + annuités, cadeaux, etc. (y compris les autres subventions comme les paiements directs des programmes de mise hors production).

### **Pays-Bas**

*Source* : LEI, RICA hollandais.

*Champ* : Exploitations principales. 75 pour cent de toutes les exploitations et 94 pour cent du total de la production sont représentés.

*Échantillon* : Panel de plus de 1 500 exploitations représentant environ 83 000 exploitations.

#### *Définitions* :

Production brute : Recettes agricoles + paiements directs.

Paiements directs : Subventions (les paiements par hectare pour les cultures fourragères ne sont pas inclus).

Revenu net d'exploitation : Recettes agricoles – coûts d'exploitation (pour les exploitations avec un revenu non agricole).

Revenu agricole : Production brute – dépenses agricoles – dépenses générales (pour l'ensemble des exploitations).

Revenu non agricole : Salaires non agricoles + revenu d'investissements + remboursements d'assurances + transferts sociaux.

Revenu total : Revenu agricole + revenu non agricole.

### **Nouvelle-Zélande**

*Source* : Meat and Wool Economic Service of New Zealand, Hill Country Sheep and Beef Farm Structure Survey.

*Champ* : Exploitations d'élevage ovin et bovin.

*Échantillon* : 172 exploitations.

#### *Définitions* :

Production brute : Recettes agricoles brutes.

Paiements directs : Négligeables la plupart des années, nuls en 1995.

Revenu net d'exploitation : Non disponible.

Revenu agricole (= profit agricole avant impôt) : Recettes agricoles brutes – dépenses agricoles totales.

Revenu non agricole : Non disponible.

## Suisse

**Source :** Station fédérale de recherches en économie et technologie agricole (1997), *Rapport principal 1995 sur les exploitations-témoins*, Tänikon.

**Champ :** Exploitations à temps complet remplissant des critères spécifiques en termes de taille minimum (0.25 ha ou plus, 1 UGB ou plus), de taille maximum (moins de 50 ha), de part maximum du revenu non agricole dans le revenu total selon la taille et le travail minimum engagé. En outre, l'un des membres du ménage agricole doit avoir suivi un programme de formation agricole. Selon le recensement de 1990, ces exploitations représentaient 27 pour cent du total, c'est-à-dire 29 500.

**Échantillon :** L'enquête contient 3 419 exploitations-témoins représentant 11 pour cent de la population visée. La part des exploitations enquêtées dans le total des exploitations-témoins varie selon la région, le type d'exploitation et la taille.

### Définitions :

Production brute (= Rendement brut) : Valeur totale de tous les produits et prestations de service d'une année comptable.

Paiements directs : Paiements complémentaires + paiements écologiques + paiements pour les conditions de production difficiles + paiements d'orientation de la production.

Revenu agricole : Rendement brut - charges réelles.

Revenu accessoire : Tous les revenus non agricoles de la famille de l'exploitant, exception faite des héritages, legs, cadeaux et prestations en capital de compagnies d'assurance.

Revenu total : Revenu agricole + revenu accessoire.

## États-Unis

**Source :** USDA, ERS, Agricultural Resource Management Study (ARMS), Phase 3.

**Champ :** Exploitants associés à des entreprises agricoles assurant une production agricole aux États-Unis (à l'exclusion de Hawaii et de l'Alaska). Une exploitation agricole est définie comme un établissement qui vend ou aurait normalement vendu au moins 1 000 \$US de produits agricoles dans l'année. L'exploitant est la personne qui gère l'exploitation et prend la plupart des décisions au jour le jour la concernant.

**Échantillon :** La Phase 3 du ARMS pour 1996 est une enquête à cadre multiple comprenant un cadre-liste d'exploitations connues et un cadre complémentaire par zone pour compléter la couverture de la population ciblée. Le cadre-liste est stratifié par taille et par type d'exploitation. Le cadre par zone comprend des segments stratifiés selon les caractéristiques de l'utilisation des terres. Toutes les exploitations d'un segment donné sont enquêtées. Un échantillonnage aléatoire simple est utilisé pour sélectionner les exploitations de l'échantillon à l'intérieur d'une strate donnée. Chaque exploitation de l'échantillon reçoit une pondération correspondant aux exploitations de mêmes caractéristiques qu'elle représente dans la population totale. L'échantillon pour 1996 comprenait 7 316 exploitations représentant une population d'environ 2 millions d'exploitations.

**Définitions :**

Production brute (= Gross farm cash income) : Recette des produits végétaux + recettes des produits animaux + paiements du gouvernement + autres revenus liés à l'activité agricole (y compris la rémunération du service impliqué dans les contrats de production).

Paiements directs : Paiement du gouvernement.

Revenu net d'exploitation (= Net cash farm income) : Gross farm cash income – dépenses brutes.

Revenu agricole : Revenu d'activité agricole de l'exploitant et de son ménage.

Revenu non agricole (=Revenu du ménage de source non agricole) : Revenu d'activités non agricoles + salaires non agricoles + intérêts et dividendes + transferts sociaux + autre.

Revenu total : Revenu agricole + revenu non agricole.



**ANNEXE 2. TABLEAUX DE BASE**

**Tableau A1. Répartition des composantes du revenu par quartiles basés sur la valeur des ventes dans quelques pays de l'OCDE**

(moyenne des exploitations représentées)

	Australie	Canada	Danemark	Union européenne	Finlande	Japon	Pays-Bas <sup>a</sup>	Nouvelle Zélande <sup>b</sup>	Suisse	États-Unis
Année	1996/97	1996	1996/97	1995	1996	1994	1996	1996/97	1995	1996
Unité	'000 SA	000 SCan	'000 KrD	'000 ECU	'000 MkF	'000 Yen	'000 fl	'000 SNZ	'000 FS	'000 \$US
<b>Total des exploitations</b>										
Nombre d'exploitations dans la population	84 505	234 365	61 578	3 603 188	91 894	n.d.	82 674	n.d.	n.d.	2 025 386
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	1 720	n.d.	2 015	57 183	10 788	10 000	n.d.	172	3 419	n.d.
Production brute <sup>1</sup>	204	159	819	59	237	4 025	466	173	200	77
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	n.d.	5	94	8	93	74	3	0	31	3
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	5	8	134	17	37	2 814	115	2	104	5
Soutien total (MPS + DP)	5	13	228	25	130	2 888	118	2	136	8
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	48	24	335	24	102	2 167	139	n.d.	83	15
Revenu agricole <sup>5</sup>	n.d.	12	247	17	78	1 593	72	46	56	8
Revenu total <sup>6</sup>	65	n.d.	527	n.d.	n.d.	7 094	99	n.d.	67	50
Part du revenu agricole dans le revenu total (%)	73	n.c.	47	n.c.	n.c.	22	73	n.c.	84	16
<b>Premier quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>										
Nombre d'exploitations représentées <sup>7</sup>	22 116	58 600	15 344	900 226	22 968	2 499	20 714	44	855	512 539
Production brute <sup>1</sup>	51	23	68	7	29	566	112	53	115	3
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	n.d.	1	20	2	18	9	3	0	30	2
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	1	0	6	2	1	435	34	1	48	0
Soutien total (MPS + DP)	1	1	26	3	19	444	37	1	78	2
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	4	-1	-1	4	10	165	35	n.d.	58	-4
Revenu agricole <sup>5</sup>	n.d.	-2	-16	3	6	21	8	11	40	-3
Revenu total <sup>6</sup>	26	n.d.	328	n.d.	n.d.	6 321	40	n.d.	52	49
Part du revenu agricole dans le revenu total (%)	15	n.c.	-5	n.c.	n.c.	0	20	n.c.	76	-6
<b>Quatrième quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>										
Nombre d'exploitations représentées <sup>7</sup>	20 881	58 595	15 404	900 813	22 989	2 500	20 673	42	855	506 429
Production brute <sup>1</sup>	479	444	2 339	170	567	11 283	1 064	346	314	276
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	n.d.	12	216	18	205	191	3	0	34	8
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	10	24	367	49	91	7 655	216	5	180	19
Soutien total (MPS + DP)	10	36	583	67	296	7 847	219	5	214	28
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	119	70	982	60	237	5 998	308	n.d.	112	66
Revenu agricole <sup>5</sup>	n.d.	37	750	41	182	4 685	182	95	74	42
Revenu total <sup>6</sup>	136	n.d.	990	n.d.	n.d.	8 147	208	n.d.	83	77
Part du revenu agricole dans le revenu total (%)	87	n.c.	76	n.c.	n.c.	58	87	n.c.	90	55

n.d. : non disponible ; n.c. : non calculable.

a. Les paiements directs de la base de données des Pays-Bas ne prennent pas en compte les paiements par hectares pour les cultures fourragères.

Si cela avait été le cas, le chiffre pour la moyenne de l'ensemble des exploitations aurait été environ trois fois plus grand.

b. Les quartiles sont calculés à partir des déciles à l'aide d'une simple moyenne pondérée.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et, dans certains pays, de l'utilisation à la ferme.
2. Les paiements directs sont les transferts budgétaires de la politique agricole aux agriculteurs. Dans le cas de l'Union européenne, les subventions aux consommations intermédiaires sont incluses.
3. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.
4. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.
5. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements. Pour les États-Unis, il s'agit du revenu d'activités agricoles du chef d'exploitation et de son ménage.
6. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole, sauf dans le cas de l'Australie où c'est la somme du revenu net d'exploitation et du revenu non agricole.
7. Population ou échantillon selon le cas.

Source : Base de données structurelles de l'OCDE.

**Tableau A2. Contribution du premier et du quatrième quartiles à l'ensemble des exploitations, dans quelques pays de l'OCDE**  
(pourcentage)

	Australie	Canada	Danemark	Union européenne	Finlande	Japon	Pays-Bas <sup>a</sup>	Nouvelle Zélande <sup>b</sup>	Suisse	États-Unis
Année	1996/97	1996	1996/97	1995	1996	1994	1996	1996/97	1995	1996
<b>Premier quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>										
Nombre d'exploitations représentées <sup>7</sup>	26	25	25	25	25	25	25	26	25	25
Production brute <sup>1</sup>	7	4	2	3	3	4	6	8	14	1
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	n.c.	5	5	6	5	3	27	n.c.	24	14
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	8	0	1	3	1	4	7	9	11	0
Soutien total (MPS + DP)	8	2	3	4	4	4	8	9	14	5
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	2	-1	0	4	2	2	6	n.c.	17	n.c.
Revenu agricole <sup>5</sup>	n.c.	-4	-2	4	2	0	3	6	18	n.c.
Revenu total <sup>6</sup>	10	n.c.	16	n.c.	n.c.	22	10	n.c.	20	25
<b>Quatrième quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>										
Nombre d'exploitations représentées <sup>7</sup>	25	25	25	25	25	25	25	24	25	25
Production brute <sup>1</sup>	58	70	71	72	60	70	57	49	39	90
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	n.c.	60	58	57	55	65	26	n.c.	27	71
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	51	79	68	73	62	68	47	49	43	97
Soutien total (MPS + DP)	51	71	64	68	57	68	46	49	39	88
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	62	73	73	63	58	69	56	n.c.	34	n.c.
Revenu agricole <sup>5</sup>	n.c.	75	76	61	58	74	63	50	33	n.c.
Revenu total <sup>6</sup>	52	n.c.	47	n.c.	n.c.	29	53	n.c.	31	38

n.c. : non calculable.

a. Les paiements directs de la base de données des Pays-Bas ne prennent pas en compte les paiements par hectares pour les cultures fourragères.

Si cela avait été le cas, le chiffre pour la moyenne de l'ensemble des exploitations aurait été environ trois fois plus grand.

b. Les quartiles sont calculés à partir des déciles à l'aide d'une simple moyenne pondérée.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et, dans certains pays, de l'utilisation à la ferme.

2. Les paiements directs sont les transferts budgétaires de la politique agricole aux agriculteurs.

Dans le cas de l'Union européenne, les subventions aux consommations intermédiaires sont incluses.

3. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.

4. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.

5. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements. Pour les États-Unis, il s'agit du revenu d'activités agricoles du chef d'exploitation et de son ménage.

6. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole, sauf dans le cas de l'Australie où c'est la somme du revenu net d'exploitation et du revenu non agricole.

7. Population ou échantillon selon le cas.

Source : Tableau A1 de l'annexe.

**Tableau A3. Indicateurs de la dispersion entre quartiles basés sur la valeur des ventes, dans quelques pays de l'OCDE**

(ratio)

	Australie	Canada	Danemark	Union européenne	Finlande	Japon	Pays-Bas <sup>a</sup>	Nouvelle Zélande <sup>b</sup>	Suisse	États-Unis
Année	1996/97	1996	1996/97	1995	1996	1994	1996	1996/97	1995	1996
<b>Ratio du quatrième sur le premier quartile (Q4/Q1)</b>										
Production brute <sup>1</sup>	9.4	19.0	34.4	24.3	19.5	19.9	9.5	6.6	2.7	89.3
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	n.c.	12.4	10.9	9.8	11.3	22.2	1.0	n.c.	1.1	5.2
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	6.5	208.7	60.0	29.1	70.2	17.6	6.3	5.4	3.8	8 882.0
Soutien total (MPS + DP)	6.5	33.0	22.5	19.2	15.3	17.7	5.9	5.4	2.7	17.1
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	30.7	-97.3	-1 077.2	15.7	23.7	36.4	8.7	n.c.	1.9	-18.0
Revenu agricole <sup>5</sup>	n.c.	-18.9	-46.6	15.8	31.5	219.9	22.6	8.4	1.9	-13.9
Revenu total <sup>6</sup>	5.3	n.c.	3.0	n.c.	n.c.	1.3	5.2	n.c.	1.6	1.6
<b>Ratio du premier quartile sur le total des exploitations (Q1/ALL)</b>										
Production brute <sup>1</sup>	0.25	0.15	0.08	0.12	0.12	0.14	0.24	0.30	0.58	0.04
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	n.c.	0.19	0.21	0.23	0.19	0.12	1.07	n.c.	0.96	0.55
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	0.32	0.02	0.05	0.10	0.04	0.15	0.30	0.37	0.46	0.00
Soutien total (MPS + DP)	0.32	0.09	0.11	0.14	0.15	0.15	0.31	0.37	0.57	0.21
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	0.08	-0.03	0.00	0.16	0.10	0.08	0.26	n.c.	0.70	-0.25
Revenu agricole <sup>5</sup>	n.c.	-0.16	-0.07	0.15	0.07	0.01	0.11	0.24	0.71	-0.38
Revenu total <sup>6</sup>	0.40	n.c.	0.62	n.c.	n.c.	0.89	0.40	n.c.	0.79	0.97
<b>Ratio du quatrième quartile sur le total des exploitations (Q4/ALL)</b>										
Production brute <sup>1</sup>	2.4	2.8	2.9	2.9	2.4	2.8	2.3	2.0	1.6	3.6
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	n.c.	2.4	2.3	2.3	2.2	2.6	1.0	n.c.	1.1	2.9
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	2.1	3.2	2.7	2.9	2.5	2.7	1.9	2.0	1.7	3.9
Soutien total (MPS + DP)	2.1	2.9	2.6	2.7	2.3	2.7	1.9	2.0	1.6	3.5
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	2.5	2.9	2.9	2.5	2.3	2.8	2.2	n.c.	1.3	4.5
Revenu agricole <sup>5</sup>	n.c.	3.0	3.0	2.4	2.3	2.9	2.5	2.0	1.3	5.3
Revenu total <sup>6</sup>	2.1	n.c.	1.9	n.c.	n.c.	1.1	2.1	n.c.	1.2	1.5
<b>Ratio de l'écart entre le quatrième et le premier quartile par rapport au total des exploitations (Q4-Q1)/ALL</b>										
Production brute <sup>1</sup>	2.1	2.6	2.8	2.7	2.3	2.66	2.04	1.7	0.99	3.6
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	n.c.	2.2	2.1	2.0	2.0	2.47	-0.03	n.c.	0.12	2.3
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	1.7	3.2	2.7	2.8	2.4	2.57	1.58	1.6	1.27	3.9
Soutien total (MPS + DP)	1.7	2.8	2.4	2.6	2.1	2.56	1.54	1.6	1.00	3.3
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	2.4	3.0	2.9	2.4	2.2	2.69	1.97	n.c.	0.65	4.8
Revenu agricole <sup>5</sup>	n.c.	3.2	3.1	2.3	2.3	2.9	2.4	1.8	0.6	5.7
Revenu total <sup>6</sup>	1.7	n.c.	1.3	n.c.	n.c.	0.3	1.7	n.c.	0.5	0.5

n.c. : non calculable.

a. Les paiements directs de la base de données des Pays-Bas ne prennent pas en compte les paiements par hectares pour les cultures fourragères.

Si cela avait été le cas, le chiffre pour la moyenne de l'ensemble des exploitations aurait été environ trois fois plus grand.

b. Les quartiles sont calculés à partir des déciles à l'aide d'une simple moyenne pondérée.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et, dans certains pays, de l'utilisation à la ferme.
2. Les paiements directs sont les transferts budgétaires de la politique agricole aux agriculteurs.  
Dans le cas de l'Union européenne, les subventions aux consommations intermédiaires sont incluses.
3. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.
4. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.
5. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements. Pour les États-Unis, il s'agit du revenu d'activités agricoles du chef d'exploitation et de son ménage.
6. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole, sauf dans le cas de l'Australie où c'est la somme du revenu net d'exploitation et du revenu non agricole.

Source : Tableau A1 de l'annexe.

**Tableau A4. Part du soutien dans les composantes du revenu par quartiles, dans quelques pays de l'OCDE**  
(pourcentage)

	Australie	Canada	Danemark	Union européenne	Finlande	Japon	Pays-Bas <sup>a</sup>	Nouvelle Zélande <sup>b</sup>	Suisse	États-Unis
Année	1996/97	1996	1996/97	1995	1996	1994	1996	1996/97	1995	1996
<b>Total des exploitations</b>										
Part des paiements directs :										
- dans le soutien total	n.c.	40	41	31	72	3	2	0	23	37
- dans la production brute	n.c.	3	11	13	39	2	1	0	16	4
- dans le revenu net d'exploitation	n.c.	21	28	33	91	3	2	n.c.	37	20
- dans le revenu agricole	n.c.	42	38	46	118	5	4	0	56	n.c.
Part du soutien total :										
- dans la production brute	2	8	28	42	55	72	25	1	68	10
- dans le revenu net d'exploitation	10	53	68	104	128	133	85	n.c.	163	54
- dans le revenu agricole	n.c.	103	92	148	166	181	164	5	242	n.c.
<b>Premier quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>										
Part des paiements directs :										
- dans le soutien total	n.c.	90	76	51	93	2	8	0	39	100
- dans la production brute	n.c.	4	29	26	62	2	3	0	26	52
- dans le revenu net d'exploitation	n.c.	-135	-2 170	47	180	5	9	n.c.	52	-44
- dans le revenu agricole	n.c.	-50	-123	69	312	40	38	0	75	n.c.
Part du soutien total :										
- dans la production brute	3	5	38	50	66	78	33	2	67	53
- dans le revenu net d'exploitation	38	-151	-2 842	91	193	269	105	n.c.	134	-44
- dans le revenu agricole	n.c.	-56	-161	135	334	2 085	461	8	195	n.c.
<b>Quatrième quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>										
Part des paiements directs :										
- dans le soutien total	n.c.	34	37	26	69	2	1	0	16	30
- dans la production brute	n.c.	3	9	10	36	2	0	0	11	3
- dans le revenu net d'exploitation	n.c.	17	22	29	86	3	1	n.c.	30	13
- dans le revenu agricole	n.c.	33	29	43	112	4	2	0	46	n.c.
Part du soutien total :										
- dans la production brute	2	8	25	39	52	70	21	1	68	10
- dans le revenu net d'exploitation	8	51	59	111	125	131	71	n.c.	191	42
- dans le revenu agricole	n.c.	98	78	164	162	167	121	5	288	n.c.

n.c. : non calculable.

La définition des variables est donnée dans les notes au tableau A1.

a. Les paiements directs de la base de données des Pays-Bas ne prennent pas en compte les paiements par hectares pour les cultures fourragères.

Si cela avait été le cas, le chiffre pour la moyenne de l'ensemble des exploitations aurait été environ trois fois plus grand.

b. Les quartiles sont calculés à partir des déciles à l'aide d'une simple moyenne pondérée.

Source : Tableau A1 de l'annexe.

**Tableau A5. Évolution de la répartition des composantes du revenu par quartiles basés sur la valeur des ventes, dans quelques pays de l'OCDE**

(moyenne des exploitations représentées)

Année	Danemark				Finlande			Japon		Nouvelle-Zélande <sup>a</sup>			
	1979/80	1985/86	1990/91	1996/97	1985	1990	1996	1985	1994	1979/80	1984/85	1989/90	1996/97
Unité	'000 KrD				'000 MKF			'000 Yen		'000 \$NZ			
<b>Total des exploitations</b>													
Nombre d'exploitations dans la population	104 294	88 773	76 390	61 578	158 627	121 032	91 894	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	1 920	1 924	1 960	2 015	15 558	14 774	10 788	10 000	10 000	129	147	168	172
Production brute <sup>1</sup>	310	557	648	819	143	233	237	2 897	4 025	83	132	142	173
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	5	11	13	94	4	18	93	43	74	1	5	1	0
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	111	167	245	134	71	144	37	1 822	2 814	3	5	2	2
Soutien total (MPS + DP)	116	178	258	228	75	162	130	1 864	2 888	3	10	3	2
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	106	712	248	335	63	111	102	1 639	2 167	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.
Revenu agricole <sup>5</sup>	86	155	176	247	45	84	78	1 066	1 593	31	41	34	46
Revenu total <sup>6</sup>	142	273	369	527	n.d.	n.d.	n.a.	5 503	7 094	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Part du revenu agricole dans le revenu total (%)	61	57	48	47	n.c.	n.c.	n.c.	19	22	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
<b>Premier quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>													
Nombre d'exploitations représentées <sup>7</sup>	25 978	22 177	19 059	15 344	39 653	30 239	22 968	2 496	2 499	34	38	43	44
Production brute <sup>1</sup>	54	71	69	68	8	18	29	307	566	39	61	53	53
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	1	1	2	20	1	6	18	2	9	0	2	0	0
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	17	15	23	6	2	6	1	221	435	1	2	1	1
Soutien total (MPS + DP)	18	16	26	26	3	12	19	223	444	1	4	1	1
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	9	7	-3	-1	3	9	10	145	165	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.
Revenu agricole <sup>5</sup>	5	-7	-17	-16	2	6	6	1	21	13	14	0	11
Revenu total <sup>6</sup>	83	152	229	328	n.d.	n.d.	n.a.	5 491	6 321	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Part du revenu agricole dans le revenu total (%)	6	-5	-7	-5	n.c.	n.c.	n.a.	0	0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
<b>Quatrième quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>													
Nombre d'exploitations représentées <sup>7</sup>	26 096	22 208	19 113	15 404	39 664	30 271	22 989	2 501	2 500	32	36	41	42
Production brute <sup>1</sup>	752	1 435	1 720	2 339	374	576	567	7 964	11 283	163	248	271	346
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	14	32	32	216	5	25	205	127	191	1	9	4	0
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	268	424	642	367	191	368	91	5 111	7 655	5	9	1	5
Soutien total (MPS + DP)	282	457	675	583	196	393	296	5 238	7 847	6	18	5	5
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	254	551	687	982	158	257	237	4 177	5 998	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.
Revenu agricole <sup>5</sup>	205	417	514	750	111	192	182	2 864	4 685	69	89	73	95
Revenu total <sup>6</sup>	259	528	679	990	n.d.	n.d.	n.d.	5 344	8 147	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Part du revenu agricole dans le revenu total (%)	79	79	76	76	n.c.	n.c.	n.a.	54	58	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.

n.d. : non disponible ; n.c. : non calculable.

a. Les quartiles sont calculés à partir des déciles à l'aide d'une simple moyenne pondérée.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et, dans certains pays, de l'utilisation à la ferme.
2. Les paiements directs sont les transferts budgétaires de la politique agricole aux agriculteurs.
3. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.
4. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.
5. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements.
6. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole.
7. Population ou échantillon selon le cas.

Source : Base de données structurelles de l'OCDE.

**Tableau A6. Évolution de la contribution du premier et du quatrième quartiles à l'ensemble des exploitations, dans quelques pays de l'OCDE**  
(pourcentage)

Année	Danemark				Finlande			Japon		Nouvelle-Zélande <sup>a</sup>			
	1979/80	1985/86	1990/91	1996/97	1985	1990	1996	1985	1994	1979/80	1984/85	1989/90	1996/97
<b>Premier quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>													
Nombre d'exploitations représentées <sup>7</sup>	25	25	25	25	25	25	25	25	25	26	26	26	26
Production brute <sup>1</sup>	4	3	3	2	1	2	3	3	4	12	12	9	8
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	3	1	5	5	6	9	5	1	3	12	12	9	n.c.
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	4	2	2	1	1	1	1	3	4	12	12	9	9
Soutien total (MPS + DP)	4	2	3	3	1	2	4	3	4	12	12	9	9
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	2	0	0	0	1	2	2	2	2	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Revenu agricole <sup>5</sup>	1	-1	-2	-2	1	2	2	0	0	11	9	0	6
Revenu total <sup>6</sup>	15	14	15	16	n.c.	n.c.	n.c.	25	22	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
<b>Quatrième quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>													
Nombre d'exploitations représentées <sup>7</sup>	25	25	25	25	25	25	25	25	25	24	24	24	24
Production brute <sup>1</sup>	61	64	66	71	65	62	60	69	70	48	45	47	49
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	67	74	62	58	39	34	55	74	65	48	45	139	n.c.
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	60	63	65	68	67	64	62	70	68	48	45	16	49
Soutien total (MPS + DP)	61	64	65	64	66	61	57	70	68	48	45	47	49
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	60	19	69	73	63	58	58	64	69	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Revenu agricole <sup>5</sup>	60	67	73	76	62	57	58	67	74	54	53	53	50
Revenu total <sup>6</sup>	46	48	46	47	n.c.	n.c.	n.c.	24	29	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.

n.c. : non calculable.

a. Les quartiles sont calculés à partir des déciles à l'aide d'une simple moyenne pondérée.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et, dans certains pays, de l'utilisation à la ferme.

2. Les paiements directs sont les transferts budgétaires de la politique agricole aux agriculteurs.

3. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.

4. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.

5. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements.

6. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole.

7. Population ou échantillon selon le cas.

Source : Tableau A5 de l'annexe.

**Tableau A7. Évolution des indicateurs de la dispersion entre quartiles basés sur la valeur des ventes, dans quelques pays de l'OCDE**  
(ratio)

Année	Danemark				Finlande			Japon		Nouvelle-Zélande <sup>a</sup>			
	1979/80	1985/86	1990/91	1996/97	1985	1990	1996	1985	1994	1979/80	1984/85	1989/90	1996/97
<b>Ratio du quatrième sur le premier quartile (Q4/Q1)</b>													
Production brute <sup>1</sup>	14.0	20.3	25.0	34.4	49.5	32.1	19.5	25.9	19.9	4.2	4.1	5.2	6.6
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	26.2	51.1	13.1	10.9	6.6	3.9	11.3	63.5	22.2	4.2	4.1	15.4	n.c.
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	15.4	27.4	27.4	60.0	92.9	65.7	70.2	23.2	17.6	4.2	4.1	1.7	5.4
Soutien total (MPS + DP)	15.8	28.3	26.0	22.5	68.2	32.6	15.3	23.5	17.7	4.2	4.1	5.2	5.4
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	29.1	75.2	-228.3	-1 077.2	58.6	28.4	23.7	28.9	36.4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Revenu agricole <sup>5</sup>	41.1	-58.1	-30.3	-46.6	67.8	30.4	31.5	2 386.5	219.9	5.3	6.2	-247.6	8.4
Revenu total <sup>6</sup>	3.1	3.5	3.0	3.0	n.c.	n.c.	n.c.	1.0	1.3	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
<b>Ratio du premier quartile sur le total des exploitations (Q1/ALL)</b>													
Production brute <sup>1</sup>	0.17	0.13	0.11	0.08	0.05	0.08	0.12	0.11	0.14	0.47	0.46	0.37	0.30
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	0.10	0.06	0.19	0.21	0.24	0.36	0.19	0.05	0.12	0.47	0.46	0.37	n.c.
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	0.16	0.09	0.10	0.05	0.03	0.04	0.04	0.12	0.15	0.47	0.46	0.37	0.37
Soutien total (MPS + DP)	0.15	0.09	0.10	0.11	0.04	0.07	0.15	0.12	0.15	0.47	0.46	0.37	0.37
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	0.08	0.01	-0.01	0.00	0.04	0.08	0.10	0.09	0.08	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Revenu agricole <sup>5</sup>	0.06	-0.05	-0.10	-0.07	0.04	0.08	0.07	0.00	0.01	0.42	0.35	-0.01	0.24
Revenu total <sup>6</sup>	0.59	0.56	0.62	0.62	n.c.	n.c.	n.c.	1.00	0.89	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
<b>Ratio du quatrième quartile sur le total des exploitations (Q4/ALL)</b>													
Production brute <sup>1</sup>	2.4	2.6	2.7	2.9	2.6	2.5	2.4	2.7	2.8	2.0	1.9	1.9	2.0
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	2.7	3.0	2.5	2.3	1.6	1.4	2.2	3.0	2.6	2.0	1.9	5.7	n.c.
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	2.4	2.5	2.6	2.7	2.7	2.6	2.5	2.8	2.7	2.0	1.9	0.6	2.0
Soutien total (MPS + DP)	2.4	2.6	2.6	2.6	2.6	2.4	2.3	2.8	2.7	2.0	1.9	1.9	2.0
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	2.4	0.8	2.8	2.9	2.5	2.3	2.3	2.5	2.8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Revenu agricole <sup>5</sup>	2.4	2.7	2.9	3.0	2.5	2.3	2.3	2.7	2.9	2.2	2.2	2.2	2.0
Revenu total <sup>6</sup>	1.8	1.9	1.8	1.9	n.c.	n.c.	n.c.	1.0	1.1	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.

n.c. : non calculable.

a. Les quartiles sont calculés à partir des déciles à l'aide d'une simple moyenne pondérée.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et, dans certains pays, de l'utilisation à la ferme.
2. Les paiements directs sont les transferts budgétaires de la politique agricole aux agriculteurs.
3. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.
4. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.
5. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements.
6. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole.

Source : Tableau A5 de l'annexe.



**Tableau A8. Évolution de la part du soutien dans les composantes du revenu par quartiles, dans quelques pays de l'OCDE**  
(pourcentage)

Année	Danemark				Finlande			Japon		Nouvelle-Zélande <sup>a</sup>			
	1979/80	1985/86	1990/91	1996/97	1985	1990	1996	1985	1994	1979/80	1984/85	1989/90	1996/97
<b>Total des exploitations</b>													
Part des paiements directs :													
- dans le soutien total	5	6	5	41	5	11	72	2	3	17	51	25	0
- dans la production brute	2	2	2	11	2	8	39	1	2	1	4	0	0
- dans le revenu net d'exploitation	5	2	5	28	6	16	91	3	3	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
- dans le revenu agricole	6	7	7	38	8	21	118	4	5	2	12	2	0
Part du soutien total :													
- dans la production brute	38	32	40	28	52	69	55	64	72	4	7	2	1
- dans le revenu net d'exploitation	109	25	104	68	119	145	128	114	133	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
- dans le revenu agricole	135	115	147	92	167	192	166	175	181	10	23	8	5
<b>Premier quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>													
Part des paiements directs :													
- dans le soutien total	3	4	10	76	29	54	93	1	2	17	51	25	0
- dans la production brute	1	1	4	29	11	36	62	1	2	1	4	0	0
- dans le revenu net d'exploitation	6	9	-82	-2 170	31	71	180	1	5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
- dans le revenu agricole	11	-9	-15	-123	51	102	312	167	40	2	16	-80	0
Part du soutien total :													
- dans la production brute	33	23	38	38	38	67	66	73	78	4	7	2	2
- dans le revenu net d'exploitation	205	220	-861	-2 842	107	133	193	154	269	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
- dans le revenu agricole	360	-224	-153	-161	176	190	334	18 547	2 085	11	31	-320	8
<b>Quatrième quartile (basé sur la valeur des ventes)</b>													
Part des paiements directs :													
- dans le soutien total	5	7	5	37	3	6	69	2	2	17	51	75	0
- dans la production brute	2	2	2	9	1	4	36	2	2	1	4	1	0
- dans le revenu net d'exploitation	6	6	5	22	3	10	86	3	3	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
- dans le revenu agricole	7	8	6	29	5	13	112	4	4	1	10	5	0
Part du soutien total :													
- dans la production brute	38	32	39	25	52	68	52	66	70	4	7	2	1
- dans le revenu net d'exploitation	111	83	98	59	124	153	125	125	131	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
- dans le revenu agricole	138	109	131	78	177	204	162	183	167	9	20	7	5

n.c. : non calculable.

La définition des variables est donnée dans les notes au tableau A5.

a. Les quartiles sont calculés à partir des déciles à l'aide d'une simple moyenne pondérée.

Source : Tableau A5 de l'annexe.

**Tableau A9. Canada : Répartition des composantes du revenu pour certains types d'exploitations, 1995/96**

Type d'exploitations <sup>a</sup>	Grandes cultures					Élevage bovin viande					Élevage laitier					Toutes exploitations	
	1	2	3	4	Total	1	2	3	4	Total	1	2	3	4	Total	Total	
Nombre d'exploitations dans la population	23 130	27 585	29 685	20 745	101 145	21 380	18 550	12 085	8 720	60 735	605	1 870	7 835	13 475	23 785	<b>236 420</b>	
<b>Moyenne par exploitation représentée</b>																	
Production brute <sup>1</sup>	'000 \$Can	20	45	103	287	<b>106</b>	27	58	121	712	<b>154</b>	29	56	116	288	<b>207</b>	<b>152</b>
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	'000 \$Can	1	2	3	9	<b>3</b>	1	1	2	8	<b>2</b>	1	3	8	15	<b>11</b>	<b>4</b>
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	'000 \$Can	0	0	0	2	<b>0</b>	0	0	0	2	<b>0</b>	6	14	36	90	<b>64</b>	<b>8</b>
Soutien total (MPS + DP)	'000 \$Can	1	2	4	11	<b>4</b>	1	2	2	9	<b>3</b>	8	18	44	105	<b>76</b>	<b>12</b>
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	'000 \$Can	4	10	25	67	<b>25</b>	-3	3	12	46	<b>9</b>	6	12	30	66	<b>49</b>	<b>24</b>
Revenu agricole <sup>5</sup>	'000 \$Can	2	6	14	36	<b>14</b>	-5	-1	4	29	<b>3</b>	13	9	18	34	<b>26</b>	<b>12</b>
<b>Contribution au total des exploitations</b>																	
Nombre d'exploitations	%	23	27	29	21	<b>100</b>	35	31	20	14	<b>100</b>	3	8	33	57	<b>100</b>	<b>100</b>
Production brute <sup>1</sup>	%	4	12	29	55	<b>100</b>	6	12	16	67	<b>100</b>	0	2	18	79	<b>100</b>	<b>100</b>
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	%	4	12	29	54	<b>100</b>	10	20	20	50	<b>100</b>	0	2	23	74	<b>100</b>	<b>100</b>
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	%	3	8	22	67	<b>100</b>	2	7	13	78	<b>100</b>	0	2	18	80	<b>100</b>	<b>100</b>
Soutien total (MPS + DP)	%	4	12	28	56	<b>100</b>	9	18	19	53	<b>100</b>	0	2	19	79	<b>100</b>	<b>100</b>
Revenu net d'exploitation <sup>4</sup>	%	3	11	30	56	<b>100</b>	-13	9	28	76	<b>100</b>	0	2	20	78	<b>100</b>	<b>100</b>
Revenu agricole <sup>5</sup>	%	3	12	31	54	<b>100</b>	-55	-14	28	142	<b>100</b>	1	3	23	73	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Parts</b>																	
Part des paiements directs :																	
- dans le soutien total	%	90	92	91	86	<b>88</b>	97	95	92	82	<b>87</b>	19	18	18	14	<b>15</b>	<b>35</b>
- dans la production brute	%	3	3	3	3	<b>3</b>	2	2	2	1	<b>1</b>	5	6	7	5	<b>6</b>	<b>3</b>
- dans le revenu net d'exploitation	%	17	15	13	13	<b>14</b>	-19	55	19	17	<b>25</b>	24	27	27	22	<b>24</b>	<b>18</b>
- dans le revenu agricole	%	32	26	24	25	<b>25</b>	-14	-109	57	27	<b>77</b>	11	34	45	44	<b>43</b>	<b>35</b>
Part du soutien total :																	
- dans la production brute	%	3	4	4	4	<b>4</b>	2	3	2	1	<b>2</b>	27	32	38	36	<b>37</b>	<b>8</b>
- dans le revenu net d'exploitation	%	19	16	15	16	<b>16</b>	-20	58	20	20	<b>29</b>	127	149	148	158	<b>156</b>	<b>52</b>
- dans le revenu agricole	%	35	29	27	30	<b>29</b>	-14	-115	62	33	<b>88</b>	60	187	245	308	<b>287</b>	<b>102</b>

a. Une définition des types d'exploitations est donnée à l'annexe 1.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et de l'utilisation à la ferme.
2. Paiements des programmes plus subvention au lait.
3. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.
4. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.
5. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements.

Source : Base de données structurelles de l'OCDE.

**Tableau A10. Danemark : Répartition des composantes du revenu, pour certains types d'exploitations, 1995**

Type d'exploitations <sup>a</sup>	Productions végétales					Élevage extensif					Élevage intensif					Toutes exploitations	
	1	2	3	4	Total	1	2	3	4	Total	1	2	3	4	Total	Total	
Nombre d'exploitations dans la population	12 239	11 237	6 416	2 705	<b>32 597</b>	3 841	3 442	6 575	7 453	<b>21 311</b>	358	1 831	3 543	6 354	<b>12 086</b>	<b>65 993</b>	
<b>Moyenne par exploitation représentée</b>																	
Production brute <sup>1</sup>	'000 KrD	67	195	540	2 023	<b>366</b>	56	203	679	1 684	<b>841</b>	87	225	630	2 613	<b>1 595</b>	<b>745</b>
Paiements directs (DP)	'000 KrD	19	54	116	335	<b>76</b>	13	41	56	149	<b>78</b>	13	31	69	198	<b>130</b>	<b>87</b>
- Subventions aux productions végétales	'000 KrD	19	48	107	320	<b>71</b>	6	21	40	105	<b>53</b>	13	29	61	171	<b>112</b>	<b>73</b>
- Subventions aux productions animales	'000 KrD	0	2	4	5	<b>2</b>	7	14	9	15	<b>12</b>	0	2	2	2	<b>2</b>	<b>5</b>
- Subventions générales à la production	'000 KrD	0	4	4	10	<b>3</b>	0	6	7	30	<b>13</b>	1	0	7	25	<b>15</b>	<b>9</b>
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>2</sup>	'000 KrD	11	34	111	443	<b>74</b>	17	67	293	719	<b>356</b>	10	32	76	345	<b>209</b>	<b>190</b>
Soutien total (MPS + DP)	'000 KrD	30	88	226	778	<b>151</b>	30	108	349	868	<b>434</b>	24	63	146	543	<b>338</b>	<b>277</b>
Revenu net d'exploitation <sup>3</sup>	'000 KrD	3	72	272	1 040	<b>166</b>	-20	59	290	682	<b>334</b>	6	58	239	981	<b>595</b>	<b>299</b>
Revenu agricole <sup>4</sup>	'000 KrD	-12	42	198	815	<b>117</b>	-34	28	224	512	<b>247</b>	-8	29	176	744	<b>447</b>	<b>219</b>
Revenu total <sup>5</sup>	'000 KrD	305	338	453	1 178	<b>418</b>	360	297	368	686	<b>466</b>	161	333	414	966	<b>685</b>	<b>482</b>
Part du revenu agricole dans le revenu total	%	-4	12	44	69	<b>28</b>	-9	10	61	75	<b>53</b>	-5	9	43	77	<b>65</b>	<b>45</b>
<b>Contribution au total des exploitations</b>																	
Nombre d'exploitations	%	38	34	20	8	<b>100</b>	18	16	31	35	<b>100</b>	3	15	29	53	<b>100</b>	<b>100</b>
Production brute <sup>1</sup>	%	7	18	29	46	<b>100</b>	1	4	25	70	<b>100</b>	0	2	12	86	<b>100</b>	<b>100</b>
Paiements directs (DP)	%	10	24	30	36	<b>100</b>	3	8	22	66	<b>100</b>	0	4	16	80	<b>100</b>	<b>100</b>
- Subventions aux productions végétales	%	10	23	30	37	<b>100</b>	2	6	23	69	<b>100</b>	0	4	16	80	<b>100</b>	<b>100</b>
- Subventions aux productions animales	%	8	31	40	21	<b>100</b>	10	20	25	45	<b>100</b>	0	12	25	62	<b>100</b>	<b>100</b>
- Subventions générales à la production	%	5	43	26	26	<b>100</b>	1	7	15	77	<b>100</b>	0	0	13	86	<b>100</b>	<b>100</b>
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>2</sup>	%	5	16	29	49	<b>100</b>	1	3	25	71	<b>100</b>	0	2	11	87	<b>100</b>	<b>100</b>
Soutien total (MPS + DP)	%	7	20	30	43	<b>100</b>	1	4	25	70	<b>100</b>	0	3	13	84	<b>100</b>	<b>100</b>
Revenu net d'exploitation <sup>3</sup>	%	1	15	32	52	<b>100</b>	-1	3	27	71	<b>100</b>	0	1	12	87	<b>100</b>	<b>100</b>
Revenu agricole <sup>4</sup>	%	-4	12	33	58	<b>100</b>	-2	2	28	73	<b>100</b>	0	1	12	88	<b>100</b>	<b>100</b>
Revenu total <sup>5</sup>	%	27	28	21	23	<b>100</b>	14	10	24	51	<b>100</b>	1	7	18	74	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Parts</b>																	
Part des paiements directs :																	
- dans le soutien total	%	65	61	51	43	<b>51</b>	43	38	16	17	<b>18</b>	56	50	48	36	<b>38</b>	<b>31</b>
- dans la production brute	%	29	27	21	17	<b>21</b>	23	20	8	9	<b>9</b>	15	14	11	8	<b>8</b>	<b>12</b>
- dans le revenu net d'exploitation	%	726	74	42	32	<b>46</b>	-64	70	19	22	<b>23</b>	221	54	29	20	<b>22</b>	<b>29</b>
- dans le revenu agricole	%	-169	128	58	41	<b>65</b>	-38	144	25	29	<b>32</b>	-175	110	39	27	<b>29</b>	<b>40</b>
Part du soutien total :																	
- dans la production brute	%	45	45	42	38	<b>41</b>	54	53	51	52	<b>52</b>	27	28	23	21	<b>21</b>	<b>37</b>
- dans le revenu net d'exploitation	%	1 122	122	83	75	<b>91</b>	-150	185	120	127	<b>130</b>	393	109	61	55	<b>57</b>	<b>93</b>
- dans le revenu agricole	%	-261	209	114	95	<b>129</b>	-89	380	156	170	<b>176</b>	-312	221	83	73	<b>76</b>	<b>126</b>

a. Une définition des types d'exploitations est donnée à l'annexe 1.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et de l'utilisation à la ferme.
2. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.
3. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.
4. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements.
5. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole.

Source : Base de données structurelles de l'OCDE.

**Tableau A11. Union européenne : Répartition des composantes du revenu, pour certains types d'exploitations, 1995**

Type d'exploitations <sup>a</sup>	Grandes cultures					Élevage bovin viande				
	1	2	3	4	Total	1	2	3	4	Total
Nombre d'exploitations dans la population	281	281	281	281	<b>1 124</b>	107	107	107	107	<b>428</b>
<b>Moyenne par exploitation représentée</b>										
Production brute <sup>1</sup>	ECU 6 615	13 735	30 706	142 536	<b>48 399</b>	12 205	24 964	46 118	111 170	<b>48 618</b>
Paiements directs (DP)	ECU 1 894	2 760	6 481	27 508	<b>9 661</b>	5 028	7 530	12 815	20 461	<b>11 459</b>
Paiements aux productions végétales	ECU 1 400	2 472	5 302	23 525	<b>8 175</b>	124	451	1 263	4 164	<b>1 501</b>
Paiements de compensation	ECU 1 046	1 925	4 200	19 302	<b>6 619</b>	85	296	825	3 333	<b>1 135</b>
Primes de gel des terres	ECU 80	134	481	3 288	<b>996</b>	0	12	33	319	<b>91</b>
Paiements aux productions animales	ECU 58	100	468	1 807	<b>608</b>	3 590	5 263	8 222	12 365	<b>7 361</b>
Autres paiements à la production	ECU 188	172	590	1 462	<b>603</b>	784	1 389	2 707	3 061	<b>1 986</b>
Subventions aux cons. intermédiaires	ECU 15	5	45	423	<b>122</b>	3	13	43	127	<b>47</b>
Subventions aux investissements	ECU 233	12	76	282	<b>151</b>	524	413	579	745	<b>565</b>
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>2</sup>	ECU 1 367	3 113	6 638	28 283	<b>9 850</b>	2 999	7 017	13 170	37 160	<b>15 088</b>
Soutien total (MPS + DP)	ECU 3 261	5 873	13 119	55 791	<b>19 511</b>	8 027	14 547	25 985	57 621	<b>26 547</b>
Revenu net d'exploitation <sup>3</sup>	ECU 3 345	7 820	15 872	57 316	<b>21 088</b>	5 649	12 277	22 246	45 753	<b>21 483</b>
Revenu agricole <sup>4</sup>	ECU 2 118	5 820	11 923	39 494	<b>14 838</b>	4 298	9 664	17 035	33 613	<b>16 154</b>
<b>Contribution au total des exploitations</b>										
Nombre d'exploitations	% 25	25	25	25	<b>100</b>	25	25	25	25	<b>100</b>
Production brute <sup>1</sup>	% 3	7	16	74	<b>100</b>	6	13	24	57	<b>100</b>
Paiements directs (DP)	% 5	7	17	71	<b>100</b>	11	16	28	45	<b>100</b>
Paiements aux productions végétales	% 4	8	16	72	<b>100</b>	2	8	21	69	<b>100</b>
Paiements de compensation	% 4	7	16	73	<b>100</b>	2	7	18	73	<b>100</b>
Primes de gel des terres	% 2	3	12	83	<b>100</b>	0	3	9	88	<b>100</b>
Paiements aux productions animales	% 2	4	19	74	<b>100</b>	12	18	28	42	<b>100</b>
Autres paiements à la production	% 8	7	24	61	<b>100</b>	10	17	34	39	<b>100</b>
Subventions aux cons. intermédiaires	% 3	1	9	87	<b>100</b>	2	7	23	68	<b>100</b>
Subventions aux investissements	% 39	2	13	47	<b>100</b>	23	18	26	33	<b>100</b>
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>2</sup>	% 3	8	17	72	<b>100</b>	5	12	22	62	<b>100</b>
Soutien total (MPS + DP)	% 4	8	17	71	<b>100</b>	8	14	24	54	<b>100</b>
Revenu net d'exploitation <sup>3</sup>	% 4	9	19	68	<b>100</b>	7	14	26	53	<b>100</b>
Revenu agricole <sup>4</sup>	% 4	10	20	67	<b>100</b>	7	15	26	52	<b>100</b>
<b>Parts</b>										
Part des paiements directs :										
- dans le soutien total	% 58	47	49	49	<b>50</b>	63	52	49	36	<b>43</b>
- dans la production brute	% 29	20	21	19	<b>20</b>	41	30	28	18	<b>24</b>
- dans le revenu net d'exploitation	% 57	35	41	48	<b>46</b>	89	61	58	45	<b>53</b>
- dans le revenu agricole	% 89	47	54	70	<b>65</b>	117	78	75	61	<b>71</b>
Part du soutien total :										
- dans la production brute	% 49	43	43	39	<b>40</b>	66	58	56	52	<b>55</b>
- dans le revenu net d'exploitation	% 97	75	83	97	<b>93</b>	142	118	117	126	<b>124</b>
- dans le revenu agricole	% 154	101	110	141	<b>131</b>	187	151	153	171	<b>164</b>

**Tableau A11. Union européenne : Répartition des composantes du revenu, pour certains types d'exploitations, 1995 (suite)**

Type d'exploitations <sup>a</sup>	Élevage laitier					Élevage intensif					Toutes exploitations	
	1	2	3	4	Total	1	2	3	4	Total	Total	
Nombre d'exploitations dans la population	123	123	123	123	<b>491</b>	123	123	123	123	<b>491</b>	<b>3 603</b>	
<b>Moyenne par exploitation représentée</b>												
Production brute <sup>1</sup>	ECU	27 751	55 359	88 551	200 447	<b>93 037</b>	45 745	111 400	202 499	514 515	<b>218 584</b>	<b>59 272</b>
Paiements directs (DP)	ECU	5 366	8 191	8 819	10 679	<b>8 264</b>	7 685	9 805	7 606	12 090	<b>9 297</b>	<b>7 739</b>
Paiements aux productions végétales	ECU	769	1 883	3 024	5 480	<b>2 789</b>	2 390	4 066	4 506	9 195	<b>5 040</b>	<b>4 525</b>
Paiements de compensation	ECU	395	1 256	2 572	4 841	<b>2 266</b>	1 474	2 678	3 810	7 758	<b>3 931</b>	<b>3 349</b>
Primes de gel des terres	ECU	11	38	139	525	<b>179</b>	146	257	388	1 235	<b>507</b>	<b>467</b>
Paiements aux productions animales	ECU	1 418	2 300	2 029	1 982	<b>1 932</b>	3 585	3 560	1 439	952	<b>2 384</b>	<b>1 725</b>
Autres paiements à la production	ECU	2 367	3 392	3 099	2 353	<b>2 803</b>	1 593	1 867	1 100	929	<b>1 372</b>	<b>1 102</b>
Subventions aux cons. intermédiaires	ECU	89	206	287	426	<b>252</b>	55	178	331	417	<b>245</b>	<b>133</b>
Subventions aux investissements	ECU	723	410	380	439	<b>488</b>	62	133	231	597	<b>256</b>	<b>252</b>
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>2</sup>	ECU	10 302	21 576	37 243	89 801	<b>39 735</b>	5 820	13 600	24 314	71 750	<b>28 877</b>	<b>16 952</b>
Soutien total (MPS + DP)	ECU	15 668	29 767	46 062	100 480	<b>47 999</b>	13 505	23 405	31 920	83 840	<b>38 174</b>	<b>24 691</b>
Revenu net d'exploitation <sup>3</sup>	ECU	12 963	24 631	36 248	71 875	<b>36 433</b>	13 632	32 884	52 536	125 032	<b>56 032</b>	<b>23 794</b>
Revenu agricole <sup>4</sup>	ECU	9 222	17 222	24 689	48 196	<b>24 835</b>	8 136	21 400	35 898	88 926	<b>38 598</b>	<b>16 715</b>
<b>Contribution au total des exploitations</b>												
Nombre d'exploitations	%	25	25	25	25	<b>100</b>	25	25	25	25	<b>100</b>	<b>100</b>
Production brute <sup>1</sup>	%	7	15	24	54	<b>100</b>	5	13	23	59	<b>100</b>	<b>100</b>
Paiements directs (DP)	%	16	25	27	32	<b>100</b>	21	26	20	33	<b>100</b>	<b>100</b>
Paiements aux productions végétales	%	7	17	27	49	<b>100</b>	12	20	22	46	<b>100</b>	<b>100</b>
Paiements de compensation	%	4	14	28	53	<b>100</b>	9	17	24	49	<b>100</b>	<b>100</b>
Primes de gel des terres	%	2	5	19	73	<b>100</b>	7	13	19	61	<b>100</b>	<b>100</b>
Paiements aux productions animales	%	18	30	26	26	<b>100</b>	38	37	15	10	<b>100</b>	<b>100</b>
Autres paiements à la production	%	21	30	28	21	<b>100</b>	29	34	20	17	<b>100</b>	<b>100</b>
Subventions aux cons. intermédiaires	%	9	20	28	42	<b>100</b>	6	18	34	43	<b>100</b>	<b>100</b>
Subventions aux investissements	%	37	21	19	22	<b>100</b>	6	13	23	58	<b>100</b>	<b>100</b>
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>2</sup>	%	6	14	23	57	<b>100</b>	5	12	21	62	<b>100</b>	<b>100</b>
Soutien total (MPS + DP)	%	8	16	24	52	<b>100</b>	9	15	21	55	<b>100</b>	<b>100</b>
Revenu net d'exploitation <sup>3</sup>	%	9	17	25	49	<b>100</b>	6	15	23	56	<b>100</b>	<b>100</b>
Revenu agricole <sup>4</sup>	%	9	17	25	49	<b>100</b>	5	14	23	58	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Parts</b>												
Part des paiements directs :												
- dans le soutien total	%	34	28	19	11	<b>17</b>	57	42	24	14	<b>24</b>	<b>31</b>
- dans la production brute	%	19	15	10	5	<b>9</b>	17	9	4	2	<b>4</b>	<b>13</b>
- dans le revenu net d'exploitation	%	41	33	24	15	<b>23</b>	56	30	14	10	<b>17</b>	<b>33</b>
- dans le revenu agricole	%	58	48	36	22	<b>33</b>	94	46	21	14	<b>24</b>	<b>46</b>
Part du soutien total :												
- dans la production brute	%	56	54	52	50	<b>52</b>	30	21	16	16	<b>17</b>	<b>42</b>
- dans le revenu net d'exploitation	%	121	121	127	140	<b>132</b>	99	71	61	67	<b>68</b>	<b>104</b>
- dans le revenu agricole	%	170	173	187	208	<b>193</b>	166	109	89	94	<b>99</b>	<b>148</b>

n.c. : non calculable.

a. Une définition des types d'exploitations est donnée à l'annexe 1.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs et des autres recettes.

2. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.

3. Revenu agricole plus dépréciation.

4. Différence entre la production brute et le total des dépenses, y compris la dépréciation.

Source : Base de données structurelles de l'OCDE.

Tableau A12. Danemark : Répartition des composantes du revenu par région, 1995/96

Régions	Les îles					Jutland								Danemark	
	Comtés	Capitale+ Bornholm	Vest Sjaelland	Stortr/om	Fyn	Les îles	S/onderjyl-land	Ribe	Vejle	Ringk/obing	Århus	Viborg	Nordjylland		Jutland
Nombre d'exploitations dans la population		4 133	5 152	4 567	5 536	19 388	5 512	4 894	4 874	6 966	7 158	7 684	9 516	46 604	65 992
<b>Moyenne par exploitation représentée</b>															
Production brute <sup>1</sup>	'000 KrD	516	580	806	791	680	972	760	752	884	648	656	763	769	745
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	'000 KrD	87	69	93	86	83	109	77	89	98	88	68	92	89	87
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	'000 KrD	82	107	142	169	128	257	249	169	218	130	170	194	195	190
Soutien total (DP+MPS)	'000 KrD	169	176	234	255	211	365	326	258	317	219	238	286	283	277
Revenu d'exploitation net <sup>4</sup>	'000 KrD	223	240	386	319	293	382	304	290	363	264	252	279	301	299
Revenu agricole <sup>5</sup>	'000 KrD	161	180	301	241	222	281	218	206	267	192	183	198	218	219
Revenu total <sup>6</sup>	'000 KrD	485	442	544	482	487	511	464	440	489	437	428	432	454	466
Part du revenu agricole dans le revenu total	%	33	41	55	50	46	55	47	47	55	44	43	46	48	47
<b>Contribution au total des exploitations</b>															
Nombre d'exploitations	%	6	8	7	8	29	8	7	7	11	11	12	14	71	100
Production brute <sup>1</sup>	%	4	6	7	9	27	11	8	7	13	9	10	15	73	100
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	%	6	6	7	8	28	10	7	8	12	11	9	15	72	100
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	%	3	4	5	7	20	11	10	7	12	7	10	15	72	100
Soutien total (DP+MPS)	%	4	5	6	8	22	11	9	7	12	9	10	15	72	100
Revenu d'exploitation net <sup>4</sup>	%	5	6	9	9	29	11	8	7	13	10	10	13	71	100
Revenu agricole <sup>5</sup>	%	5	6	9	9	30	11	7	7	13	10	10	13	70	100
Revenu total <sup>6</sup>	%	7	7	8	9	31	9	7	7	11	10	11	13	69	100
<b>Part de la région dans la moyenne de l'ensemble des exploitations</b>															
Production brute <sup>1</sup>	%	69	78	108	106	91	131	102	101	119	87	88	102	103	100
Paiements directs (DP) <sup>2</sup>	%	100	79	107	99	96	125	88	102	113	102	78	106	102	100
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>3</sup>	%	43	56	75	89	67	135	131	89	115	69	90	102	103	100
Soutien total (DP+MPS)	%	61	64	85	92	76	132	118	93	114	79	86	104	102	100
Revenu d'exploitation net <sup>4</sup>	%	75	80	129	107	98	128	102	97	121	88	84	93	101	100
Revenu agricole <sup>5</sup>	%	73	82	137	110	101	128	100	94	122	88	84	90	99	100
Revenu total <sup>6</sup>	%	104	95	117	103	104	110	99	94	105	94	92	93	97	100

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et de l'utilisation à la ferme.

2. Les paiements directs sont la somme des subventions pour les productions végétales, des subventions pour le production animales et des subventions générales à la production.

3. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.

4. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.

5. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements.

6. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole.

Source : Landbrugs-og Fiskeministeriet, *Landbrugs-regnskabsstatistik 1995/96*, Série A nr.80, Copenhague.

Tableau A13. Suisse : Répartition des composantes du revenu par zone, 1995

Zones <sup>a</sup>	Unité	Suisse					Zones de plaines					Zones de montagne <sup>a</sup>				
		1	2	3	4	Total	1	2	3	4	Total	1	2	3	4	Total
Nombre d'exploitations		855	854	855	855	<b>3 419</b>	248	477	598	535	<b>1 858</b>	575	339	170	61	<b>1 145</b>
<b>Moyenne des exploitations</b>																
Production brute <sup>1</sup>	'000 FS	115	161	209	314	<b>200</b>	125	163	211	302	<b>213</b>	111	158	200	279	<b>147</b>
Paiements directs (DP)	'000 FS	30	30	31	34	<b>31</b>	20	24	28	36	<b>28</b>	34	39	43	49	<b>38</b>
Complémentaires	'000 FS	13	14	15	17	<b>15</b>	11	13	15	18	<b>15</b>	13	16	19	21	<b>15</b>
Ecologiques	'000 FS	4	7	9	12	<b>8</b>	5	7	10	14	<b>10</b>	3	6	9	11	<b>6</b>
Conditions de production difficiles	'000 FS	11	7	4	2	<b>6</b>	2	2	1	1	<b>2</b>	15	15	13	13	<b>15</b>
Orientation de la production	'000 FS	2	2	2	3	<b>2</b>	1	1	2	3	<b>2</b>	3	2	2	3	<b>2</b>
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>2</sup>	'000 FS	48	79	111	180	<b>104</b>	60	84	113	168	<b>114</b>	42	71	99	149	<b>65</b>
Soutien total (DP+MPS)	'000 FS	78	109	141	214	<b>136</b>	80	108	141	204	<b>142</b>	77	110	142	198	<b>103</b>
Revenu d'exploitation net <sup>3</sup>	'000 FS	58	74	89	112	<b>83</b>	61	77	92	114	<b>90</b>	57	71	81	100	<b>67</b>
Revenu agricole <sup>4</sup>	'000 FS	40	50	60	74	<b>56</b>	43	53	64	76	<b>62</b>	39	46	52	63	<b>44</b>
Revenu total <sup>5</sup>	'000 FS	52	61	70	83	<b>67</b>	55	64	73	85	<b>72</b>	52	58	62	72	<b>56</b>
Part du revenu agricole dans le revenu total	%	76	82	85	90	<b>84</b>	78	83	87	90	<b>86</b>	75	79	83	88	<b>79</b>
<b>Contribution au total des exploitations</b>																
<b>Nombre d'exploitations</b>	%	25	25	25	25	<b>100</b>	13	26	32	29	<b>100</b>	50	30	15	5	<b>100</b>
Production brute <sup>1</sup>	%	14	20	26	39	<b>100</b>	8	20	32	41	<b>100</b>	38	32	20	10	<b>100</b>
Paiements directs (DP)	%	24	24	24	27	<b>100</b>	9	22	32	37	<b>100</b>	45	31	17	7	<b>100</b>
Complémentaires	%	21	24	26	28	<b>100</b>	10	23	32	35	<b>100</b>	43	31	18	7	<b>100</b>
Ecologiques	%	12	21	29	38	<b>100</b>	7	19	32	42	<b>100</b>	31	34	25	11	<b>100</b>
Conditions de production difficiles	%	46	30	16	9	<b>100</b>	19	30	31	20	<b>100</b>	52	30	13	5	<b>100</b>
Orientation de la production	%	26	21	21	31	<b>100</b>	9	19	31	41	<b>100</b>	56	26	11	7	<b>100</b>
Soutien des prix du marché (MPS) <sup>2</sup>	%	11	19	27	43	<b>100</b>	7	19	32	42	<b>100</b>	33	32	23	12	<b>100</b>
Soutien total (DP+MPS)	%	14	20	26	39	<b>100</b>	7	19	32	41	<b>100</b>	37	32	21	10	<b>100</b>
Revenu d'exploitation net <sup>3</sup>	%	18	22	27	33	<b>100</b>	9	22	33	35	<b>100</b>	44	31	17	8	<b>100</b>
Revenu agricole <sup>4</sup>	%	17	22	27	34	<b>100</b>	9	22	33	36	<b>100</b>	43	31	18	8	<b>100</b>
Revenu total <sup>5</sup>	%	20	23	26	31	<b>100</b>	10	23	33	34	<b>100</b>	46	31	16	7	<b>100</b>
<b>Parts</b>																
Part des paiements directs :																
- dans le soutien total	%	39	28	22	16	<b>23</b>	25	22	20	18	<b>20</b>	45	36	30	25	<b>37</b>
- dans la production brute	%	26	19	15	11	<b>16</b>	16	15	13	12	<b>13</b>	31	25	21	17	<b>26</b>
- dans le revenu agricole	%	75	60	51	46	<b>56</b>	46	44	44	47	<b>45</b>	88	86	83	77	<b>86</b>
Part du soutien total :																
- dans la production brute	%	67	68	68	68	<b>68</b>	64	66	67	67	<b>67</b>	69	70	71	71	<b>70</b>
- dans le revenu agricole	%	195	218	235	288	<b>242</b>	186	202	221	267	<b>230</b>	197	240	274	313	<b>232</b>

a. Les zones de montagne sont définies en fonction du climat, des voies de communication et de la configuration du terrain.

1. La production brute est la somme des recettes des ventes de produits végétaux et animaux, des paiements directs, des recettes d'activités agricoles hors de l'exploitation et de l'utilisation à la ferme.
2. Le soutien des prix du marché est calculé en appliquant le ratio Soutien des prix du marché sur la valeur de la production aux recettes de chaque produit pour lequel un soutien des prix du marché individuel est calculé dans la base de données des ESP et en appliquant un ratio moyen pour l'ensemble des produits ESP pour les recettes restantes.
3. Différence entre les recettes nettes d'exploitation et les coûts d'exploitation.
4. Différence entre la production brute et le total des coûts, y compris les amortissements.
5. Somme du revenu agricole et du revenu non agricole.

Source : Base de données structurelles de l'OCDE.